

Evaluation des comportements d'hygiène et sanitaire, de la volonté de payer en milieu rural au Sénégal (WSP_WB)

VOLET QUALITATIF

RAPPORT FINAL

AOUT 2015

Département de Sociologie,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
DAKAR, SENEGAL



Sommaire

SOMMAIRE	2
QUESTIONS DE RECHERCHE	4
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE QUALITATIVE	5
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	6
CHAPITRE 1 : SITUATION DE LA COMMUNAUTE EN MATIERE D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT	10
1. L'ACCES AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE DANS LA COMMUNAUTE	10
<i>Les difficultés de gestion des ordures ménagères et des eaux de lessive restent encore réelles : ...</i>	<i>10</i>
<i>Une disponibilité des latrines dans les zones d'intervention, mais l'utilisation dépend de la disponibilité de l'eau</i>	<i>11</i>
<i>Un accès aux latrines encore difficile pour les ménages en raison des capacités financières et de la faible priorité d'investissement</i>	<i>12</i>
2. DISPONIBILITE ET ACCES AUX EDICULES PUBLICS (ECOLES, POSTES DE SANTE, MOSQUEE, CASES DE SANTE...)	13
3. PROBLEMES PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES ET PLACE OCCUPEE PAR L'ASSAINISSEMENT	15
<i>Les questions d'hygiène et d'assainissement ne sont pas privilégiées dans les priorités d'investissement</i>	<i>15</i>
<i>Pourtant, l'acquisition de latrines reste un besoin largement exprimé par les ménages</i>	<i>18</i>
<i>L'importance du lavage des mains est connue, mais les pratiques sont singulières</i>	<i>22</i>
4. INITIATIVES COMMUNAUTAIRES EN VUE D'AMELIORER L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT	24
5. ACTIVITES D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT A L'ECOLE (ENSEIGNANTS, APE ET COGES)	26
CHAPITRE 2 : APPRECIATIONS DES PROJETS OU PROGRAMMES DE SENSIBILISATION ET DE SUBVENTION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL	27
1. CONNAISSANCES DES TYPES DE PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE DANS LA LOCALITE	27
2. ADEQUATION DU PROGRAMME POUR LA SATISFACTION DES BESOINS EN HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	29

3.	APPRECIATION DES PROGRAMMES DE SUBVENTION EN MILIEU RURAL.....	31
	<i>Une subvention financière apportée par le projet toujours bien appréciée :.....</i>	<i>31</i>
	<i>Le co-paiement est bien perçu, car il est gage d'un intérêt pour l'objet latrine :.....</i>	<i>31</i>
	<i>Quelques inconvénients des programmes de subvention perçus par les populations :.....</i>	<i>33</i>
CHAPITRE 3 : PREFERENCES EN MATIERE D'OUVRAGES, PRATIQUES DE LA DEFECATION A L'AIR LIBRE.....		39
1.	PRINCIPAUX DECIDEURS EN MATIERE D'ACQUISITION ET D'ENTRETIEN D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A L'ECHELLE DES MENAGES.....	39
2.	APPRECIATIONS DES TYPES DE LATRINES PROPOSES PAR LES PROGRAMMES DE SUBVENTION ET TYPES DE LATRINES SOUHAITES.....	40
3.	PLACE DE LA DEFECATION A L'AIR LIBRE DANS LES ATTITUDES COMMUNAUTAIRES	42
	<i>Une pratique de la DAL en baisse, mais reste encore une réalité.....</i>	<i>42</i>
	<i>Pourtant, la pratique est appréciée négativement par les communautés elles-mêmes.....</i>	<i>44</i>
CHAPITRE 4 : DETERMINANTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE LA POSSESSION ET DE L'UTILISATION SERVICES D'ASSAINISSEMENT		49
1.	FACTEURS DE MOTIVATIONS POUR L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES LATRINES	49
2.	FACTEURS DE CONTRAINTES DANS L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES LATRINES	51
3.	INTENTIONS D'ACQUISITION DES LATRINES DANS LE GROUPE DES NON DETENTEURS.....	55
CHAPITRE 5 : MARCHE DE L'ASSAINISSEMENT ET VOLONTE A PAYER POUR L'ACQUISITION DES OUVRAGES PAR LES MENAGES		57
1.	APPRECIATIONS DE LA POLITIQUE DU MARCHE DE L'ASSAINISSEMENT BASEE SUR L'APPROCHE CLIENTS.....	57
2.	VOLONTE A PAYER POUR L'ACQUISITION DE SERVICES D'ASSAINISSEMENT.....	59
3.	STRATEGIES POUR LEVER LES OBSTACLES A LA VISION DE CLIENTS DANS LE SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT	60

Questions de recherche

Dans le cadre de l'appui à son programme d'amélioration de l'offre et de la demande en matière d'hygiène et d'assainissement au Sénégal, le PEA a mandaté l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH) pour conduire une enquête ménage en milieu rural **afin d'évaluer les comportements d'hygiène et sanitaire, et la volonté de payer pour l'acquisition d'ouvrages d'assainissement**. Cette dernière de nature quantitative est complétée par une enquête qualitative qui se propose de questionner, de documenter et de comprendre **les comportements d'hygiène et d'assainissement, en particulier la faible acquisition et utilisation des latrines ainsi que les pratiques de défécation à l'air libre**, deux réalités qui restent encore répandues.

Plus spécifiquement, elle tente de comprendre les **modes de structuration de la demande ou non d'ouvrages d'assainissement au niveau communautaire**, la nature de l'offre de services au niveau local et ses influences sur la satisfaction des besoins en matière d'assainissement. Cela passe par une analyse des attitudes communautaires relatives à la DAL et à l'utilisation des latrines, tout en indexant les facteurs de motivation ou de contraintes dans l'adoption du comportement souhaité. Par ailleurs, les conditions auxquelles ce changement peut se réaliser sont aussi discutées dans ce travail. En particulier chez les non détenteurs de latrines, l'étude identifie les intentions d'acquisition de latrines et les conditions dans lesquelles ils pourraient se décider à en acquérir et à les utiliser. Au niveau de ceux qui pratiquent encore la DAL, les avantages et les inconvénients ainsi que le risque perçu de la DAL ont été analysés et les conditions auxquelles les ménages pourraient passer de cette pratique à l'usage des latrines.

Dans la mesure où le Sénégal ambitionne de développer le marché de l'assainissement basé sur l'approche client (le ménage devant investir ses ressources financières pour acquérir ces ouvrages), cette étude évalue aussi **de manière qualitative, l'approche subvention qui a été déroulée jusqu'ici**. Cette collecte de données s'est faite en lien avec une analyse économique portant sur plusieurs

programmes ruraux d'assainissement. Les appréciations des populations par rapport aux différents programmes de subvention ont été documentées. Plus spécifiquement, sont ici questionnées la pertinence de la subvention pour la résolution des problèmes identifiés par les ménages ; la perception de la question du co-paiement et l'acceptabilité sociale des types de latrines promus par ces programmes.

Enfin, pour produire des évidences scientifiques nécessaires pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle politique sectorielle de l'assainissement au Sénégal, l'étude analyse la volonté à payer des ménages pour acquérir des services et ouvrages d'assainissement et les facteurs socio-culturels et économiques qui structurent cette volonté. Il s'agit d'observer dans les différentes localités si les ménages ont une vision de consommateurs (consumer insights) et dans quelle mesure et à quelles conditions elles seraient disposées à investir leurs ressources financières dans l'acquisition de latrines. Dans cette perspective, la place occupée par l'assainissement dans les priorités d'investissement des ménages est à décrire, de même que les facteurs qui construisent les capacités, la volonté, bref la motivation des ménages pour la demande en services d'assainissement (déterminants économiques, communautaires et socio-culturels etc.).

Objectifs de la recherche qualitative

Plus précisément, les objectifs de cette recherche sont les suivants :

- Analyser la disponibilité des latrines améliorées au niveau des ménages, leur utilisation, les pratiques de lavage des mains ainsi que les pratiques de défécation à l'air libre et d'évacuation des déchets solides (incluant les déchets des enfants);
- Identifier et comprendre les principaux facteurs qui influencent les pratiques d'hygiène, d'acquisition et d'utilisation des services d'assainissement, de même que les pratiques de la DAL ;
- Déterminer les principaux bénéfices résultant de l'utilisation des structures d'hygiène et d'assainissement et les conséquences au plan personnel ;

- Déterminer les préférences des ménages en termes de latrines mais aussi leur satisfaction et leurs appréciations des différents types de latrines proposés par les programmes de subvention ou interventions ;
- Apprécier les points de vue des ménages sur les différents programmes ruraux d'assainissement, leurs perceptions du co-paiement et leurs attitudes relatives aux modes de mise en œuvre de ces programmes sur le terrain ;
- Déterminer la capacité ou la volonté des ménages d'acquiescer de façon indépendante des structures d'assainissement, sans dépendre de subvention, c'est-à-dire déterminer leur volonté et capacité à payer pour avoir des latrines;

Les résultats de cette étude doivent aider le PEA et ses partenaires à développer des outils de changement de comportements et de communication à partir d'éléments probants, avec un accent mis sur l'amélioration des pratiques d'assainissement et d'hygiène.

Méthodologie de la recherche

Pour des raisons de cohérence, l'échantillon de l'enquête qualitative a été basé sur le principe de la diversification. Dans la mesure où il s'agit d'une enquête nationale, les investigations ont été menées dans les **cinq zones géographiques, représentatives de l'ensemble des 14 régions du Sénégal** :

- Le Nord (Louga, Matam et St-Louis)
- Le Centre-Nord (Dakar, Thiès & Diourbel)
- Le Centre-Sud (Kaolack, Fatick, Kaffrine)
- Le Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda)
- Le Sud Est (Tambacounda et Kédougou).

Chaque strate ou zone a été représentée par deux communautés rurales (appartenant à des départements et des régions différents, à des fins de diversification). **Ces communautés rurales ont été sélectionnées de manière raisonnée, en tenant compte** de la caractéristique du département ou de la CR : zone

d'intervention ou zone sans intervention des acteurs de l'assainissement. En particulier, dans chaque région, ont été tirées :

- une commune ayant bénéficié de programmes d'intervention, en particulier les programmes financés par la Banque Mondiale;
- une autre commune n'ayant pas connu d'interventions d'amélioration de la situation de l'hygiène et de l'assainissement.

Dans chaque commune ou communauté rurale, un ou deux villages ont été sélectionnés, comme l'indique le tableau suivant :

Région	Commune/CR	Villages	Type de programme
Thiès	Diender Guedj	Bayakh1	SEN 026
		Gollam	
	Niakheme	Keur Gallo	
		Dere Mbaye	
Fatick	Nioro Alassane Tall	Thilla keur Momar	
		Mbayang	
		Ndiop Ndienguène	
Kaolack	Keur Maba Diakhou	Keur Maba	PEPAM BA
		Fass Keur Serigne Mbaye	
Ziguinchor	Sindian	Médiégue	PEPAM USAID
Sédhiou	Diambaty	Darou Salam Cissé	
Louga	Coky	Ndiakhar	PEPAM BAD1
Matam	Oréfondé	Ouro Mollo	PEPAM IDA
		Thianguel	
Kédougou	Bandafassi	Sylla Counda Diakha	GSF/ATPC
		Indar	
Tamba	Ndogo Babacar	Kanappé Kotto	
		Ndogo Babacar	

La méthodologie de cette enquête étant essentiellement qualitative, nous avons surtout utilisé des entretiens individuels semi-structurés et la technique des focus-group.

Au niveau de chaque communauté rurale tirée, quatre entretiens ont été menés avec les personnes ressources, influenceurs (leaders communautaires); représentant du service départemental de l'assainissement etc. Au total, 40 entretiens individuels ont été réalisés conduits dans les dix communautés rurales de l'enquête.

Dans chaque CR tirée, quatre focus-group ont aussi été menés en vue de mieux identifier et d'approfondir l'analyse des barrières et motivations quant à l'acquisition et l'utilisation des latrines, la satisfaction et les préférences des « clients » du marché de l'assainissement. Les groupes de focus ont été constitués en tenant compte des critères de sexe et de statut de possession/utilisation de latrines.

- un focus avec les femmes possédant des latrines
- un focus avec les femmes ne possédant pas de latrines
- un focus avec les hommes possédant des latrines
- un focus avec les hommes ne possédant pas de latrines

Au total, 40 focus group ont été aussi réalisés dans les 10 Communautés Rurales

Région	Commune/CR	Villages	Total	
			Entretiens individuels	Focus-group
Thiès	Diender Guedj	Bayakh1	04	04
		Gollam	(1 non enregistré)	
	Niakheme	Keur Gallo	04	04
		Dere Mbaye		
Fatick	Nioro Alassane Tall	Thilla keur Momar Mbayang	04	04
		Ndiop Ndienguène	(1 non enregistré)	
Kaolack	Keur Maba Diakhou		04	04

		Keur Maba		
		Fass Keur Serigne Mbaye		
Ziguinchor	Sindian	Médiégue	04	04
Sédhiou	Diambaty	Darou Salam Cissé	04	04
Louga	Coky	Ndiakhar	04	04 (1 avec hommes détenteurs non enregistré)
Matam	Oréfondé	Ouro Mollo	04 (1 non enregistré)	04 (1 avec femmes non détentrices non enregistré)
		Thianguel		
Kédougou	Bandafassi	Sylla Counda Diakha	04 (1 non enregistré)	04
		Indar		
Tamba	Ndogo Babacar	Kanappé Kotto	04 (1 non enregistré)	04
		Ndogo Babacar		
TOTAL			40 (05 non enregistrés)	40 (02 non enregistrés)

Chapitre 1 : Situation de la communauté en matière d'hygiène et d'assainissement

1. L'accès aux services d'assainissement et d'hygiène dans la communauté

Les difficultés de gestion des ordures ménagères et des eaux de lessive restent encore réelles :

Dans les localités visitées, les populations sont confrontées à la gestion des déchets. En l'absence de bennes à ordures ou de charrettes devant assurer le ramassage, les femmes les entassent derrière leurs cases pour les utiliser comme composte dans les champs du ménage. Il existe également des dépôts non réglementaires aux alentours des maisons du fait de l'absence d'un dépotoir aux normes dans le village.

A Keur Maba Diakhou (Kaolack) et à Keur Momar Mbayang et Ndiop Ndiagnène (Fatick, Nioro Alassane Tall), de même qu'à Louga, des trous sont creusés derrière les maisons pour y déverser les ordures. Dans ce même trou, les déchets liquides (à l'exception des eaux de lessive) y sont versés pour le composte devant servir d'engrais dans les champs des femmes (ONG Caritas). En revanche, à Sindian, les ordures ne sont pas utilisées comme composte mais sont plutôt brûlées lorsqu'elles forment un grand tas.

Par ailleurs, on ne compte pas également un système d'évacuation des déchets liquides à l'exception de Bayakh où existent des puisards installés dans le cadre du projet SEN 026. Néanmoins, ces derniers ne sont pas nombreux dans la zone, en raison de l'impossibilité pour certains ménages d'assurer la contribution financière (4500 F CFA) pour en bénéficier. Les eaux de lessive considérées comme impures et nocives pour les cultures sont déversées dans les toilettes ou alors dans la nature mais bien loin des champs pour ne pas souiller les cultures et tuer les plantes.

Une disponibilité des latrines dans les zones d'intervention, mais l'utilisation dépend de la disponibilité de l'eau

De manière générale, Il y a une bonne disponibilité de latrines dans les ménages, toutefois, la qualité laisse à désirer. En effet, une faible proportion dispose de latrines améliorées alors que la plupart dispose de latrines traditionnelles ou de fortune fabriquées avec des pneus usés. Si on tient compte des zones, on peut avoir une lecture plus spécifiée de la situation de possession de latrines. Par exemple, à Bandafassi, la possession de latrines reste encore un défi (Village de Indar), malgré plusieurs interventions en cours : mise à disposition d'un point d'eau ; installation d'une pompe à motricité humaine dans le village, installation de dispositif de lavage des mains dans toutes les concessions et dotation en kit d'hygiène (2 bouteilles d'eau de javel, 15 morceaux de savons et un seau de 25 litres avec couvercle).

De manière générale, la région de Matam particulièrement a eu à bénéficier de l'intervention de plusieurs acteurs avec en particulier le PEPAM/IDA, la JICA, WHEPSA et Yaajendé dans le cadre de l'ATPC. Ces interventions se manifestent par une bonne pénétration des latrines au niveau des ménages mais également un nombre important de localités ayant atteint l'état de fin de la défécation à l'air libre. Le village de Ouro Mollo (Oréfondé, Matam) certifié FDAL par WHEPSA et appuyé par Yaajendé USAID, connaît une bonne disponibilité en termes d'ouvrages d'assainissement. Les quelques maisons qui ne disposaient pas de latrines étaient soit des familles très démunies n'ayant pas bénéficié de la subvention, soit les nouvelles habitations. Toutefois, au-delà de la question de la possession qui s'est sensiblement améliorée, il se pose un problème d'utilisation des latrines, en rapport avec la disponibilité de l'eau.

La possession de latrines dans les ménages ne règle pas la question de l'utilisation. Les difficultés d'accès à l'eau posent de réels problèmes d'hygiène et d'assainissement (CR de Ndogo Babacar). Ces difficultés sont plus observées par rapport à l'utilisation des latrines familiales TCM. En effet, l'utilisation de la TCM nécessite beaucoup d'eau pour chasser les excréta, ce qui devient difficile dans cette zone où l'accès à l'eau reste problématique. D'ailleurs, on ne manque pas de

constater un délaissement de ces types de latrines améliorées au profit de celles traditionnelles dites « à fosse directe » et nécessitant peu d'eau.

Un accès aux latrines encore difficile pour les ménages en raison des capacités financières et de la faible priorité d'investissement

L'accès aux services d'assainissement demeure tributaire des intervenants dans la commune d'une part et des moyens financiers des populations d'autre part. IL y a une pluralité d'intervenants dans le domaine de l'assainissement, qui valorisent soient l'approche l'ATPC, soit celle par subvention : dans ces conditions, les types de latrines disponibles dépendent de celles qui sont promues par les intervenants ou des capacités financières des ménages pour investir dans l'acquisition d'une latrine (en particulier dans les zones ATPC).

Les résultats indiquent aussi qu'au-delà du type d'approche d'intervention utilisé dans la localité, l'accès aux services d'assainissement dépend aussi de l'accessibilité géographique des fournisseurs de produits et matières de construction. Même lorsque les populations ont la volonté, les capacités d'acquisition de latrines sont parasitées par les difficultés d'accès aux produits et matières de construction. Par exemple, dans la communauté rurale de Sindian et celle de Diambaty, pour avoir accès aux matériaux de construction et autres services, il faut se rendre au chef lieu de commune le plus souvent. A Sindian, le statut de zone de conflit est également une barrière à l'accès aux services, dans la mesure où les investisseurs ne sont pas motivés à offrir leurs services dans des zones instables ou enclavées. Pour les autres localités visitées, les services d'assainissement et d'hygiène viennent spontanément vers elles au gré des disponibilités de financement.

Ces analyses indiquent que l'accès aux services d'assainissement dépend des initiatives de subvention mises en œuvre dans les localités et qu'il y a une faible implication des communautés dans le financement des services d'assainissement. Celle-ci s'explique par une attitude attentiste qui d'ailleurs les amène à critiquer les quotas imposés par les promoteurs de l'assainissement dans la zone (FGD Ndiop Ndienguen, non détenteurs, hommes). Si dans les localités visitées pratiquement

toutes les grandes concessions disposent de latrines, ces dernières sont loin de pouvoir couvrir les besoins de tous les ménages de la concession.

2. Disponibilité et accès aux édifices publics (écoles, postes de santé, mosquée, cases de santé...)

Dans les différents programmes de construction d'ouvrages d'assainissement, des édifices ont été réalisés au niveau des mosquées, des postes de santé, des écoles. Des puisards ont été construits également au niveau de certaines localités.

- A Déré Mbaye, EAA a construit 2 blocs au niveau de l'école (1 bloc de 3 pièces et 1 de 2 pièces) qui sont partagés par les élèves et les enseignants.
- A Diambaty et à Nioro Alassane Tall, PEPAM a construit une latrine publique dans le poste de santé. L'école de Diambaty dispose également d'un édifice public.
- A Fass Keur Serigne Mbaye, Plan International a construit un édifice public au niveau de la mosquée et de l'école. Celui de la mosquée n'est plus fonctionnel.
- A keur Maba, c'est au niveau des écoles que les édifices ont été construits.

La disponibilité des édifices publics est fonction des localités et des types d'infrastructures. Dans la région de Matam par exemple, les interventions de l'ONG ACF ont permis d'équiper 82 postes et centres de santé de la région en édifices publics (latrines, points d'eau et système de gestion des ordures). Cependant, les cases de santé ne sont pas prises en compte. L'UNICEF avec l'appui du PAM a également construit dans la plupart de localités visitées des édifices publics (latrines et points d'eau) au niveau des institutions scolaires. Par contre, les marchés, les mosquées entre autres endroits publics connaissent des difficultés en termes d'équipement. Les « louma » ou marchés hebdomadaires qui sont fréquents dans ces zones et font l'objet de regroupements importants de personnes d'horizons divers ne disposent pas de ces édifices. Pourtant, ils constituent des moments de production de quantités importantes de déchets, ce qui pose d'ailleurs un problème de gestion au niveau des municipalités. De plus, l'absence d'édifices publics notée dans ces

lieux de grands rassemblements provoque de comportements d'hygiène déplorable et pousse même les gens à déféquer à l'air libre.

*« Les marchés je ne pense pas, parce que c'est n'est pas un marché aussi important que ça peut être le marché hebdomadaire les lundis ça rassemble beaucoup de personne, il y'a une grande affluence. Mais si non le marché est journalier c'est près de la mosquée et je n'ai pas vu de latrine là-bas. Parce que c'est un espace qu'on a aménagé pour le marché on a construit la bas une tente mais il n'y'a pas de latrine la bas » (ICP, 45 ans, **Matam**).*

Par ailleurs, de manière générale, si les édicules publics sont disponibles, la plupart n'est pas fonctionnelle en raison des difficultés d'entretien. A Bayakh par exemple, les édicules construits au niveau de la mosquée sont défectueux et certaines latrines inutilisables.



Certaines chaises turques comme celle que l'on voit sur l'image à droite se sont affaissées (Mosquée de Bayakh 1). Les blocs d'hygiène des écoles et postes de santé sont utilisés aussi bien par les élèves, les patients que les communautés riveraines. C'est le cas à Nioro Alassane Tall (Fatick) où les communautés viennent utiliser les latrines du poste de santé. Ce comportement favorable a poussé l'infirmier chef de poste à faire construire deux autres blocs lors du passage du PEPAM/BA dans la zone. A Djambaty où l'on compte un nombre très réduit de latrines, les latrines de l'école sont inutilisables à cause des populations qui viennent les utiliser sans bien les entretenir.

Ces résultats montrent que la gestion des édicules publics pose problème, il y a une volonté et un besoin des populations d'avoir accès à des latrines. Ce besoin doit être promu, tout en corrigeant les attitudes relatives à la gestion collective des édicules publics.

3. Problèmes prioritaires des communautés et place occupée par l'assainissement

Les questions d'hygiène et d'assainissement ne sont pas privilégiées dans les priorités d'investissement

Dans les focus-groups, il a été demandé aux participants d'identifier les problèmes prioritaires de leurs localités, pour voir quelle est la place occupée par les questions d'hygiène et d'assainissement. Les résultats indiquent que si les populations expriment des besoins de disposer des ouvrages d'assainissement, ces problèmes ne sont pas vécus comme les plus prioritaires. De manière générale, les questions d'hygiène et d'assainissement sont reléguées derrière l'alimentation, l'accès aux semences et aux infrastructures agricoles, l'accès à l'eau et à l'électricité. A Keur Maba (Kaolack) et Sindian (Ziguinchor), la question du désenclavement est spécifiquement une réelle préoccupation des populations, qui passe avant les questions d'assainissement.

Tableau des problèmes prioritaires selon les communes

Région	Commune	Problèmes prioritaires
Thiès	Diender Guedj	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à l'eau 2. Electricité 3. Acquisition de semences 4. Acquisition d'infrastructures d'assainissements 5. Assainissement : gestion des ordures ménagères-acquisition latrine- 6. Pas bonne couverture sanitaire 7. Gestion des boues de vidanges

	Niakheme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès aux semences 2. Accès à l'eau / Electricité 3. Acquisition d'ouvrages d'assainissement 4. Système de gestion des ordures 5. Acquisition de cuisines dans les concessions
Fatick	Nioro Alassane Tall	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à l'eau 2. Accès aux semences 3. Construction de bâtiments en durs 4. Accès aux infrastructures d'assainissement 5. Gestion des boues de vidanges 6. Dépotoirs
Kaolack	Keur Maba Diakhou	<ol style="list-style-type: none"> 1. Désenclavement 2. Appui en infrastructures agricoles et en semences 3. Accès à l'eau 4. Assainissement (latrines et dépotoirs)
Ziguinchor	Sindian	<ol style="list-style-type: none"> 1. Désenclavement 2. Accès à l'eau et à l'électricité 3. Accès aux programmes d'appui (agriculture, développement local) 4. Accès aux infrastructures d'assainissement de qualité
Sédhiou	Diambaty	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accès à l'eau 2. Accès aux infrastructures agricoles 3. Problèmes des terres exploitables 4. Accès à l'éducation 5. Accès aux infrastructures d'assainissement (latrines)
Louga	Coky	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation 2. Santé 3. Accès à l'eau 4. Hygiène assainissement
Matam	Oréfondé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Santé 2. Accès à l'eau 3. Alimentation 4. Hygiène et assainissement
Kédougou	Bandafassi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation 2. Eau 3. Santé 4. Désenclavement

		5. Hygiène et assainissement
Tamba	Ndoga Babacar	1. Eau 2. Santé

Ce tableau indique que les besoins prioritaires s'expriment en termes d'alimentation, d'accès à l'eau, de prise en charge sanitaire, d'éducation, l'hygiène et d'assainissement n'étant en général pas priorisés. En effet, dans les discussions lors des focus group, si les non détenteurs de latrines évoquent l'intérêt qu'ils pourraient avoir à acquérir une latrine, cette question d'hygiène n'est pas prioritaire car de leur avis, il faut d'abord régler la question de la disponibilité de l'eau, une nécessité pour l'entretien des latrines.

Bien que des avancées significatives ont été réalisées, l'accès à l'eau potable reste une encore difficile pour certaines localités dans le milieu rural. Au-delà des questions d'accès, il se pose aussi la question de la qualité, celle de la disponibilité de l'eau. Nous retrouvons aussi la question de l'adduction en eau qui reste le problème majeur dans nombre de villages particulièrement à Darou Salam Cissé (Commune de Djambaty) où les trois puits de la localité atteignent des profondeurs qui varient entre 40 et 50m. Il n'y a qu'à Bayakh (zone centre-nord) où la question de l'eau n'a pas été mise en avant.

Les différents échanges ont permis aussi de noter que l'alimentation est une réelle préoccupation en milieu rural : la baisse des rendements observée dans l'agriculture et l'élevage du fait de la réduction de la pluviométrie, la réduction des terres arables et l'appauvrissement des terres, ont eu des effets sur la production agricole à dominance vivrière et sur les rendements financiers de l'activité agricole. La réduction des ressources financières des ménages induit une priorisation particulière dans leur allocation : lorsque les produits agricoles sont vendus, il faut d'abord payer les dettes contractées durant les périodes de soudure et acquérir des semences ou des matériels agricoles. Ensuite il faut assurer l'alimentation de tous les membres de la famille. Puis on investit dans le bâtiment, en raison de la croissance démographique.

Dans ce schéma, l'acquisition d'ouvrages d'assainissement devient subsidiaire, les populations attendant que les projets viennent investir pour elles dans l'acquisition de ces ouvrages.

Les populations sont confrontées à des difficultés économiques non négligeables. En effet, l'agriculture et l'élevage qui constituent leurs activités principales connaissent une situation de crise qui n'a pas manqué d'impacter sur la productivité de ces secteurs. C'est pourquoi les besoins liés aux latrines pourtant réels ne sont pas prioritaires pour les familles. De plus, nombreux sont ceux qui estiment que l'acquisition de latrines modernes reste très coûteuse (minimum 85.000 et maximum 600.000) selon les types d'ouvrages souhaités ou construits en général par les programmes or, les revenus des récoltes atteignent parfois rarement ces sommes. On ne saurait donc investir tous les revenus d'un ménage dans l'acquisition d'un ouvrage.

A Bayakh particulièrement, la question de la gestion des déchets est une préoccupation majeure pour les femmes. D'ailleurs, la commune de Djender a identifié un site de déversement des ordures dans le lac Tanma pour développer une activité agricole dans cette zone humide en saison hivernale.

Par ailleurs, si de manière générale, l'assainissement n'est pas parmi les priorités identifiées au niveau communautaire, certaines situations contextuelles sont entrain de les imposer comme des urgences et des nécessités, de l'avis des personnes non détentrices de latrines et de celles qui les ont acquises récemment :

- L'agrandissement des concessions (en taille ou en nombre de personnes) et les nouvelles constructions dont le plan intègre la disponibilité d'une latrine
- L'agrandissement des villages et l'éloignement des forêts,
- Les campagnes de sensibilisations et les programmes de subventions (qui créent la demande)
- Les expériences migratoires.

Pourtant, l'acquisition de latrines reste un besoin largement exprimé par les ménages

Si l'hygiène et l'assainissement ne sont pas priorisés dans les investissements financiers, l'acquisition de latrines occupe pourtant une bonne place dans l'échelle

Ainsi nous pouvons citer le cas de Ndiakhar où le PEPAM n'a réalisé que trois latrines dans tout le village, mais dont les populations s'activent pour accéder aux ouvrages. De ce fait, on notera particulièrement dans ce village, la construction de latrine de fortune avec des pneus usés.

« R1 : personne ici n'a eu de latrine de la part d'un projet. Les latrines que nous avons, on les a construits nous-mêmes.

« R4 : ma première latrine était en pneu ; j'ai pris 10 pneus pour en faire une latrine. Mais cela se remplit vite et j'ai été obligé d'en creuser une autre.

« R1 : la latrine en pneu ne nécessite aucune dépense. J'ai juste ramassé des pneus au niveau de la gare, ce qui n'est pas difficile et après j'ai creusé moi-même ma fosse et j'ai fait ma latrine de fortune en attendant d'avoir mieux. Au moins je ne vais plus aller dans la brousse, où tout le monde peut te voir, ce qui n'est pas respectable ». (**Focus group 4_Louga_Coky_Ndiakhar_Groupe d'hommes détenteurs de latrines**).

D'autres, par contre, ont déboursé de leur propre poche pour construire des latrines dans leur domicile malgré les difficultés financières connues par le milieu rural.

« R5 : moi j'ai payé 40 mille francs à un maçon pour me construire une latrine.

« E : La latrine entière vous a coûté 40 mille ?

« R5 : non ; c'est juste la main d'œuvre, mais le tout cela fait presque 175 mille francs ». (**Focus Group 4_Louga_Coky_Ndiakhar_Groupe d'hommes détenteurs**).

Comme nous le montrons plus haut parmi les besoins du ménage, la disponibilité d'une latrine est perçue comme étant nécessaire compte tenu de :

- L'éloignement des forêts (Darou Salam Cissé, Ndiop Ndiangeun, Thilla keur Momar Mbayang)
- La détérioration des latrines (Sindian, Keur Gallo)
- L'agrandissement de la taille des ménages et du nombre de chef de ménage au sein des grandes concessions (Dere Mbaye, Ndiop Ndiangeun)
- Les villages abritant de grandes cérémonies religieuses (Fass keur Serigne Mbaye, Déré Mbaye)
- L'extension des concessions ou le déménagements/déplacement des ménages
- L'existence de programmes de subvention

Chacun des éléments énumérés ci-dessus est déclencheur d'un besoin d'acquisition de latrines au sein des ménages. En l'absence de programmes de subvention, le plus souvent, les latrines basiques traditionnelles sont construites, comme à Nioro Alassane Tall.



Elles sont souvent fortement construites dans des zones avec ATPC ou sans programmes de subvention. Elles sont peu coûteuses (environ 10000) et nécessitent plus un investissement humain que financier. Elles constituent les solutions provisoires pour les villageois désirant acquérir des latrines sans en avoir les moyens financiers ou matériels ou encore techniques. En fait, la réalisation de latrines modernes coûte souvent très chère selon les populations. Ceux qui ont tenté l'expérience, déclarent avoir dépensé entre 100 000 et 250 000 F (avec double cabine, et une fosse ; à Ndiop Ndienguen, Keur Gallo.) Cette estimation du coût des latrines modernes est certainement influencée par les pratiques des programmes de subvention dans les zones où ces interventions ont eu lieu. Ailleurs, il intègre plusieurs paramètres qui font qu'il est difficile de parler d'une perception erronée ou d'une surestimation. L'estimation tient compte des dépenses en argent, en temps, en matériels aussi bien pour la superstructure que pour l'infrastructure. Celui qui veut construire une latrine va estimer les coûts qu'il pense devoir engager et qui vont au-delà de l'achat de matériels, de paiement de l'artisan. Il tient compte de ce qui va permettre de creuser la fosse, la construire, et aussi construire la latrine et la finaliser. La différence est que certains promoteurs proposent un prix de la latrine basé sur

l'infrastructure, les populations devant elles-mêmes prendre en charge la construction de la superstructure (nous y reviendrons).

Toutefois, le coût des latrines modernes en temps, en finance et matériel fait que même lorsque le besoin est ressenti, la réalisation de ce vœu reste conditionnée par la disponibilité de la subvention, d'un appui de la part d'un tiers. Les ressources des ménages ne sont soit pas suffisantes ou ne sont pas priorisées dans le cadre du financement des latrines. La priorité reste les charges familiales à savoir l'alimentation, la santé ainsi que la promotion d'activités génératrices de revenus et dans certains cas, la construction ou la finalisation des ouvrages.

« *bay rek ga am, la ca topa kus neew danga koy dëkké* (on a que les ressources venant de l'agriculteur, le reste c'est pour vivre) » **IDI5_Louga_Coky_Ndiakhar_ASC**

Cette situation, à priori paradoxale renseigne sur le fait que les populations perçoivent l'investissement en ouvrages d'assainissement comme étant encore de la responsabilité des bailleurs et des projets. Ceci pose le problème de leur vision et leur volonté à se conduire comme des clients (nous y reviendrons).

L'importance du lavage des mains est connue, mais les pratiques sont singulières

Les populations interrogées n'ignorent pas l'importance du lavage des mains. Elles en délimitent d'ailleurs les moments : le retour des champs surtout pour les adultes, retours de distractions hors de la maison pour les enfants, avant les repas, à la sortie des latrines. Toutefois, l'accent est mis sur le lavage des mains avant le repas. Les femmes, dans les différentes localités, soulignent qu'elles mettent à disposition des membres du ménage deux récipients : l'un contenant de l'eau et du savon liquide et dans l'autre de l'eau seulement pour se rincer les mains. Toutefois, elles reconnaissent que ce n'est pas une habitude ancrée : lorsqu'il n'y a pas de savon à la maison, le lavage des mains se fait à l'eau uniquement. A Médiégue, les dispositifs de lavage des mains *Tippi-Tappa* ont été rendus disponibles, avec les sensibilisations des ONGs, mais ils se détériorent sous l'effet du soleil (les bidons utilisés se raidissent et se cassent). Or les usagers se lassent de devoir le renouveler tous les trois à six mois environ. En plus, la répétition de l'acte de lavage des mains avec du savon devient couteuse dans le temps (Focus Group Médiégue).

En définitive, la pratique dominante est le lavage des mains avec de l'eau. Dans les latrines visitées, nous n'avons pas noté la présence de dispositif de lavage des mains, ni de savon ou de détergent. La pratique de lavage des mains connaît un certain nombre de limites relatives surtout à la disponibilité de l'eau, du savon mais en particulier elle n'est pas régulière et les moments de lavage qui sont connus des populations ne sont pas respectés dans la pratique :

« E : Ok vous avez aussi au début de vos propos parlé de la question du lavage des mains, est-ce que vous pouvez aussi un peu nous décrire la situation par rapport à ces pratiques ?

*« R : Donc là quand même parce que nous souvent, c'est les conséquences du non lavage des mains qu'on reçoit dans nos structures. C'est les maladies diarrhéiques, c'est les conjonctivites à répétition. Donc les maladies diarrhéiques représentent une des principales pathologies au niveau du district. Donc souvent les gens ne respectent pas la technique même de lavage des mains mais aussi le produit peut ne pas exister à savoir le savon, le savon peut ne pas exister dans la maison mais aussi les périodes où la personne doit se laver les mains par exemple avant de manger, après être sorti des toilettes, après être rentre du travail tout ça en ce moment n'est pas respecté. Ce qui fait qu'il y a les maladies du péril fécal qui persistent ». **IDI6_Louga_Coky_MCD***

La question séculaire de la disponibilité du savon dans un contexte de précarité observé dans la plus grande partie des ménages du milieu rural a favorisé la proposition de mesures alternatives. Dès lors, la cendre a été retenue comme un palliatif à défaut d'avoir du savon pour le lavage des mains. Cette alternative est toutefois confrontée à certaines limites socioculturelles qui remettent en cause même son utilisation. En effet l'origine de la cendre est soit les résidus du bois mort utilisé pour la cuisine ou encore les bouses de vache sèches, utilisées dans beaucoup de localités dans l'optique de réduire l'utilisation du bois et ralentir la déforestation. Dans les deux cas de figures, la cendre renvoie à du déchet, de l'impur, ce qui limite quelques fois son utilisation pour se laver les mains.

*« La couleur blanchâtre que laisse la cendre sur les mains après rinçage fait que certaines personnes préfèrent même ne pas l'utiliser ; ils disent aussi qu'on ne peut pas utiliser de la saleté pour se faire propre car ici le plus souvent la cendre vient de la bouse de vache ». (entretien semi structuré, **Louga_Coordonateur PRN ONG Plan**).*

4. Initiatives communautaires en vue d'améliorer l'hygiène et l'assainissement

Au niveau des villages, peu d'activités communautaires de promotion de l'accès et de l'utilisation des latrines sont organisées. Toutefois, ces initiatives concernent plus le domaine de l'assainissement, dans la grande majorité des localités visitées, même si leur périodicité est variable. En effet, dans certains villages, l'assainissement communautaire (sous forme de set-setal¹ et de désherbage des principales places et voies) se fait chaque semaine ou après chaque hivernage. Ces initiatives sont notées dans les zones Nord et Sud-Est, en particulier par des groupements de femmes organisés avec l'appui des partenaires (ONG ou collectivité locale) pour la mise en œuvre d'actions d'assainissement. D'ailleurs, les associations de jeunes commencent de plus à plus à devenir également actrices dans le domaine.

« R : Bon, je sais que quand même à Coky centre, dans les quartiers il y a des associations d'assainissement, il y a les femmes qui se regroupent et qui chaque semaine font un coin du quartier, qui se rassemblent, qui nettoient, brûlent les déchets etc. En tout cas dans tous les gros villages, il y a ces associations-là et on est aidé dans cela par Plan qui avait dans un de leurs projets qui était financé par KHP ; donc même après le départ du projet les gens ont continué à nettoyer ». IDI6_Louga_Coky_MCD

Dans certains villages de la région de Louga, nous avons observé un dispositif communautaire assez innovant visant à s'auto-évaluer et à faire le suivi des concessions en termes d'hygiène et d'assainissement. Tout contrevenant est inscrit dans un carnet et se voit infliger une amende de 100 francs.

Les acteurs de la santé appuient aussi ces activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. En effet, dans toutes les activités de communication en général, les professionnels de santé insistent sur les liens entre les conditions d'hygiène, d'assainissement et la situation sanitaire des communautés.

« E : Ok, en parlant d'actions et d'interventions, est-ce que vous en tant qu'équipe du district vous avez eu à mener des actions ou bien à développer des interventions dans le sens de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans votre localité ?

¹ Activité impliquant une partie de la population pour rendre propre l'environnement de vie : balayage des rues, entassement et incinération des ordures, etc. Ces activités sont parfois aidées par les collectivités locales qui fournissent du matériel : pelles, brouettes, râtaux, etc.

« R : Non je pense que ça fait partie même de nos obligations régaliennes. Dans la communauté, il y a les causeries qui sont menées par les relais, il y a les visites à domicile donc il y a aussi l'information dans les medias. On a eu à faire une émission sur le lavage des mains qui a été diffusé sur les réseaux câblés de la zone mais aussi la prise en charge des pathologies liées un peu au péril fécal a tous les niveaux, au niveau des cases de santé, au niveau des postes, au niveau des centres de santé » (IDI6_Louga_Coky_MCD).

Par ailleurs, si pendant longtemps les collectivités locales ont été considérées comme des acteurs qui investissent peu le secteur de l'assainissement, il y a une volonté manifeste à s'impliquer dans la gestion et le PEC des questions d'hygiène et d'assainissement. Elles mènent des activités de promotion des bonnes conditions d'hygiène et d'assainissement. Toutefois, ces derniers se voient dans leurs initiatives limitées par des contraintes à la fois institutionnelles (l'hygiène et l'assainissement n'étant pas des compétences transférées) et financières.

L'autre programme quant à lui ciblait les écoles et on y a construit de bons ouvrages très modernes. J'avais même programmé dans mon budget de les équiper pour l'entretien. Mais, j'avais des difficultés à trouver un volontaire dans le village pour s'en occuper. Il y a une vaillante femme à qui j'avais confié la commission hygiène et assainissement mais elle s'est finalement découragée parce que même au niveau même du conseil municipal les gens se moquaient d'elle et elle se plaignait même auprès de moi protestant que je lui ai confié l'affaire des toilettes. Je lui ai dit de ne pas prendre ça comme telle et que ce n'était qu'un travail comme les autres, et un musulman doit être propre avant tout et si je t'ai confié cette commission c'est parce que j'ai assez confiance en toi et je crois que tu peux mieux communiquer avec les dames. J'avais même pris l'engagement de prendre en charge ses déplacements pour faire de la sensibilisation mais elle s'est tellement découragée qu'elle n'a fait aucune activité car j'avais prévu qu'elle aille dans les villages pour sensibiliser les populations sur l'hygiène et l'assainissement. Tout cela est dû au manque de sensibilisation, si nous avions au niveau du conseil municipal des gens qui viennent former les conseillers sur l'utilité de l'hygiène et de l'assainissement ce serait vraiment bien. Ici au niveau de la municipalité de Ndoga nous respectons la parité, il y a 25 hommes et 25 dames donc si les 25 conseillères municipales étaient averties sur l'importance de l'assainissement avec l'aide des bajenu gox, la sensibilisation passerait très bien....C'est pourquoi j'ai programmé d'allouer une partie de mon budget soit 400 mille pour l'entretien de chacun de ces infrastructures que l'État a construit. Aussi, j'avais pris l'engagement de mettre sur pied une commission

5. Activités d'hygiène et d'assainissement à l'école (enseignants, APE et COGES)

Dans les écoles, les activités d'hygiène consistent en des leçons de vie dispensées par les maitres pour apprendre aux élèves les moments de lavage des mains et la manière de le faire. Ce sont également les maitres qui organisent les activités de nettoyage de l'école (cour, salles de classe et latrines) avec les élèves, tous les matins ou deux fois dans la semaine. Ces activités se résument à des balayages de la cour et des salles de classe, au nettoyage des blocs sanitaires (filles et garçons sont mis à contribution), au désherbage des sentiers menant à l'école et des principales places du village après l'hivernage (avant la rentrée des classes à Médiégué)).

Spécifiquement à Keur Maba Diakhou Ba (Kaolack), le gouvernement scolaire de l'école, appuyé par l'ONG Plan a initié des mesures d'hygiène depuis l'annonce de l'épidémie Ebola : du savon liquide est positionné en permanence près du robinet pour que les élèves se lavent les mains systématiquement lorsqu'ils entrent à l'école et après l'utilisation des latrines. Les activités menées concernent aussi la sensibilisation à l'hygiène à travers des sketches, des activités d'initiation à l'hygiène buccale, corporelle et vestimentaire. Chaque année, Plan octroie du matériel pour une projection de films sur les problèmes les plus saillants des élèves comme l'hygiène, l'utilisation des latrines, les mariages précoces, l'effet de la surcharge des travaux domestiques sur les résultats scolaires.

Ces résultats indiquent que si au niveau individuel, l'investissement dans les questions d'hygiène et d'assainissement fait défaut, les dynamiques communautaires sont importantes à prendre en considération, de même que l'école qui peut être utilisé comme un espace de promotion du changement de comportements.

Chapitre 2 : Appréciations des projets ou programmes de sensibilisation et de subvention de l'assainissement en milieu rural

1. Connaissances des types de programmes mis en œuvre dans la localité

Les résultats obtenus indiquent des niveaux variables de connaissance des programmes ou projets d'intervention dans le secteur de l'assainissement : les relais, conseillers et acteurs des collectivités locales sont plus informés sur ces projets que les communautés. Au niveau communautaire, les hommes sont plus informés et connaissent mieux que les femmes l'existence des projets ou interventions en cours dans leurs localités.

Dans les différentes communautés rurales où des interventions ont été conduites, les acteurs de la collectivité locale connaissent le programme, les détails relatifs aux modalités de mise en œuvre et les activités. Par ailleurs, les relais qui ont été sélectionnés et impliqués dans la mise en œuvre sont aussi au courant des objectifs et des modalités de mise en application des différents programmes.

Toutefois, les populations qui sont les principales bénéficiaires de ces interventions n'ont pas ce même niveau d'informations, malgré les activités de sensibilisation que sont censées mettre en œuvre les bailleurs. En effet, la plupart des programmes ne sont pas connus des populations parce que les modalités pratiques ne sont pas suffisamment clarifiées. En effet, si on analyse en profondeur, on apprend qu'en réalité, les populations ne connaissent pas les noms des programmes ou associent une intervention à la personne qui a été chargée de son application. **Les communautés n'ont pas de rapports directs avec les programmes mais avec les relais qui ont facilité la mise en œuvre dans leur localité. Cette situation fait qu'il y a une dimension individuelle du projet, qui se résume à une personne, ce qui peut conduire aussi à un désintérêt dès que cette personne n'est plus impliquée.** Dans la plupart des localités, les populations sont plus en contact avec les relais, mais aussi

les maçons qui réalisent les ouvrages sans trop d'explication. Ils s'en tiennent aux commandes données et ne fournissent pas des informations supplémentaires. Aussi, certains acteurs locaux (familles, chefs de familles, etc.) n'ont pas compris pourquoi on offre deux types de latrines, une avec superstructure et une autre sans superstructure (comme à Gollam où la finition de la superstructure est laissée à la charge des populations).

Cette situation a une influence sur la perception que les populations ont des projets et interventions : les activités se limitent à la construction de latrines (et de puisards dans certaines localités) et non à l'assainissement de manière générale. Ces activités sont perçues comme pertinentes car répondent à un besoin des communautés et efficaces pour aider à acquérir les latrines modernes. Cependant, la sensibilisation sur les modalités d'usage des ouvrages est parfois reléguée au second plan dans les discours des populations.

Par ailleurs, lorsqu'elles sont informées du projet, cela concerne plus les hommes que les femmes, ce qui est une résultante de l'approche utilisée par les bailleurs lors de l'introduction des projets : seuls les hommes connaissent les contours et contenus des programmes et cela se reflète même lors des discussions. En effet, les femmes sont exclues de la communication car les projets et programmes s'adressent d'habitude aux chefs de ménage, censés être les décideurs et les financiers. Ces derniers connaissent les montants des apports, le nombre de sacs de ciment et le matériel distribué, les types d'ouvrages et les dimensions des ouvrages (surtout les fosses). Les femmes sont juste impliquées pour les visites à domicile, une fois après réception des ouvrages. Ceci fait qu'elles ne connaissent pas le nom du projet, ni les modalités d'accès.

Toutefois, cette situation est moins accentuée dans le village de Ndogo Babacar (Tambacounda) où le Groupement de Promotion Féminine (GPF) a été impliqué. On peut aussi noter l'exception de Bignona où en raison de l'approche participative mise en œuvre lors de l'introduction, les populations ont une bonne connaissance du projet de ACCRA, de ses objectifs et modalités de mise en œuvre. Dans le cadre de son programme de commercialisation de latrines, des activités de sensibilisation sur les méfaits de la DAL et la nécessité de détenir une latrine sont organisées. De plus,

leurs relais font de la communication interpersonnelle sur les mêmes thèmes en plus de la qualité des ouvrages qu'ils proposent pour les enrôler. Cette approche est un modèle de réussite en raison de son ancrage communautaire fort.

2. Adéquation du programme pour la satisfaction des besoins en hygiène et assainissement

Dans les zones enquêtées et qui ont bénéficié des programmes de subvention, les populations considèrent que ces derniers sont adaptés pour la résolution des problèmes qui se posent pour l'acquisition de latrines, ces problèmes étant plus de nature financière. Dans les focus-groups, les femmes soulignent que les chefs de ménage ne peuvent pas satisfaire tous les besoins du ménage. Par ailleurs, les besoins prioritaires du ménage se situent ailleurs que dans l'investissement dans l'acquisition d'une latrine améliorée. Donc, le financement de la construction de la latrine à partir de l'approche subvention est vu comme la meilleure approche. C'est dans cette perspective d'ailleurs que les parents soulignent la nécessité de mettre fin aux quotas qui limitent le nombre de bénéficiaires, ce qui peut contribuer à résoudre les questions liées à la disponibilité et l'utilisation des latrines. Chez les hommes, il y a aussi un fort engouement pour l'approche subvention. Grâce à ces programmes, plusieurs concessions ont pu bénéficier d'au moins une latrine par concession dans certains villages.

Les programmes de subvention sont très appréciés sur le plan financier ce qui fait que les populations se l'approprient, surtout après un premier passage des équipes de construction. Cela constitue une opportunité dans le sens où même dans les localités où la qualité de l'ouvrage est décriée (Bayakh et Gollam, Keur Gallo, Keur Maba...), les populations sont toujours enthousiastes quant à l'adhésion aux programmes car c'est le seul moyen pour mettre fin à la DAL, selon elles. Ces derniers sont perçus comme le meilleur moyen pour acquérir une latrine améliorée ou moderne. Lorsque l'acquisition doit se faire sans subvention, souvent les ménages optent pour la latrine basique traditionnelle fabriquée avec des pneus (Thiès) ou avec des piquets de bois (Sud). Ce genre d'ouvrage est peu coûteux (10.000 francs au maximum, tous frais inclus selon les hommes dans les focus group).

L'attente de programme de subventions est souvent la stratégie utilisée pour pouvoir passer d'une latrine traditionnelle à celle moderne.

L'amélioration de l'environnement des latrines est liée à la disponibilité de la subvention, ce qui en fait une approche adéquate et pertinente aux yeux des populations. C'est la raison pour laquelle les projets d'intervention sans subvention (ATPC seulement), au-delà de leur pertinence, ne sont pas suffisamment appropriés par les populations habituées au co-paiement. Ces dernières pensent qu'elles ne sont pas être en mesure d'entreprendre elles-mêmes la construction de l'ouvrage face à des obstacles financiers, sociaux, culturels et géographiques.

Dans cette perspective, **les acteurs institutionnels du secteur de l'assainissement considèrent que l'adoption d'une approche exclusive ATPC ou Subvention ne permettrait pas une résolution intégrale de la question de l'hygiène et de l'assainissement en milieu rural sénégalais.** La conciliation des deux mécanismes semble mieux pertinente et efficiente aux yeux de ces derniers.

« R : Bon ça à mon humble avis je pense que d'abord au préalable on doit faire de l'ATPC l'approche d'entrée, la technique d'entrée pour sensibiliser les communautés. Mais aussi, si la subvention doit continuer je formule bien une condition c'est que on ne doit pas seulement se limiter à l'ATPC, il faut que la subvention vienne en complément à l'ATPC c'est vraiment la première recommandation, il faut cette complémentarité c'est-à-dire que j'ai vu cette structure je pense que c'est le cas du PEPAM, il réalise automatiquement il ne met pas l'accent sur le volet sensibilisation et vous voyez quand on est sur le terrain on voit des latrines du PEPAM qui ne sont jusqu'à présent pas clôturées. C'est parce que le volet sensibilisation n'a pas précédé d'abord...(entretien semi structuré20_Tambacounda _JICA)

Les programmes qui allient ATPC et subvention sont très bien appréciés par les populations et permettent une plus grande prise de conscience de ces derniers face aux questions d'hygiène et d'assainissement. En effet, la particularité de cette double approche est à la fois de promouvoir la prise de conscience mais également de favoriser les options d'accès aux ouvrages avec une subvention qui est soit une contribution financière soit une contribution en nature. Cette approche est d'ailleurs cohérente si on tient compte des estimations que les populations ont des coûts de la latrine améliorée, basées sur les dépenses de construction de la superstructure et de l'infrastructure. C'est le financement de cet ensemble qui est jugé onéreux pour les

populations. Ces dernières sont plus prêtes à investir pour une partie, l'autre étant subventionnée. C'est dans ce sens que s'inscrit l'appréciation positive du co-paiement.

3. Appréciation des programmes de subvention en milieu rural

Il est utile de préciser ici que les résultats que nous présentons dans ce qui suit sont observés dans les zones de subvention que nous avons enquêtées et qu'ils n'ont pas la prétention de représenter l'ensemble des communautés. Par ailleurs, il s'agit de perceptions des répondants et elles ne peuvent être extrapolées à l'ensemble de la population des cinq zones de l'enquête.

Les programmes de subvention répertoriés sur le terrain opèrent selon un même modus qui consiste en un apport conséquent du bailleur pour la construction de l'infrastructure et une contrepartie ou contribution du ménage qui peut s'exprimer de plusieurs manières : s'acquitter de la construction de la superstructure, creuser la fosse, apporter le sable et le béton ; héberger le maçon préposé à la construction.

Une subvention financière apportée par le projet toujours bien appréciée :

La subvention apportée par le projet est fortement appréciée par les communautés. Sans cette approche, l'acquisition de latrines modernes serait impensable pour certaines concessions. Toutefois, le fait que le ménage soit considéré comme un contributeur est aussi bien approprié par les personnes interrogées. Le co-paiement qui est attendu des ménages est bien intégré, comme cela a été souligné dans presque tous les focus :

« Ndimbël daf ciy fekk loxol borom » (aides toi et le ciel t'aidera)

« bala ngay am dara dangay def dara » (avant d'avoir quelque chose, il faut faire quelque chose) FGD thilla Keur Momar Mbayang.

Le co-paiement est bien perçu, car il est gage d'un intérêt pour l'objet latrine :

En effet, le co-paiement est aussi considéré comme l'administration de la preuve que le ménage a la volonté d'acquérir la latrine, qu'il y trouve un intérêt pour accepter

d'y investir en nature ou en espèces, et qu'il a la disposition de bien l'entretenir en raison de l'investissement qui lui a été accordé.

Les sommes demandées ou les apports en nature (fouille, hébergement maçons, contribution en eau..) sont perçus comme acceptables comparés au coût total de l'ouvrage :

« soo xoolé li nu ci def ci simaa ak feer, ak li nu fay mason bi, nga xamni ndimbël la... » (si tu t'en réfères à ce qu'on a mis en ciment et fer et ce qu'on a payé au maçon, tu te rends compte que c'est un appui considérable) FGD Gollam, hommes détenteurs et non détenteurs...

Les populations insistent sur le fait qu'une latrine ne coûte pas moins de 100.000 frs et que contribuer à hauteur de 10000 à 25000 frs est une participation symbolique dans la réalisation de l'ouvrage. Elles pensent aussi que c'est une aide qu'on leur apporte parce que si elles devaient construire elles-mêmes leurs latrines, ça leur reviendrait plus cher. A Sindian, les femmes pensent que si un chef de ménage apporte toute cette contribution, il a payé sa latrine et va prendre plus conscience de la nécessité de bien l'entretenir. Ces résultats indiquent donc que si les populations sont promptes à récuser le paiement en raison de leurs capacités financières, le fait qu'elles contribuent un peu au plan financier ou en nature est considéré comme le meilleur gage pour une prise de conscience de la nécessité de bien entretenir ces ouvrages. En d'autres termes, on a plus tendance à mieux gérer les objets qu'on a acquis avec une contribution substantielle.

Par ailleurs, de l'avis des interviewés, le fait de demander une contribution aux ménages élimine du coup ceux qui ne satisfont pas cette exigence, et évite des problèmes et des revendications (comme dans le cas où c'est gratuit). Ceux qui n'ont pas s'excluent et ne vont pas poser de problème alors que si c'était gratuit, le ciblage aurait forcément créé des conflits.

L'appréciation positive du co-paiement indique que la disposition à payer des ménages est réelle : dans les focus, des hommes non détenteurs venus participer avaient par devers eux une somme pour contribuer pensant qu'il s'agit d'un recensement pour la construction de latrines. A Keur Maba, un homme détenteur de latrine a affirmé durant le focus avoir vendu son bétail pour acquérir sa latrine. Cela veut dire que les populations sont disposées à payer un peu, mais pas beaucoup en

raison de leurs limites financières. Cependant, les formes et modalités de paiement souhaités par les ménages ne suivent pas toujours les contours tracés par les programmes : **la volonté de contribuer existe, mais pas celle de payer pour toute la latrine**. Ceci n'est pas la résultante d'un désintérêt pour l'assainissement, c'est plutôt la conséquence des difficultés financières des ménages qui ne permettent pas de couvrir des coûts de latrines jugés exorbitants (pour construire aussi bien la superstructure que l'infrastructure).

En définitive, les programmes de subventions proposant une modalité de co-paiement comportent plusieurs avantages énumérés comme suit :

- Acquisition de latrine à un cout assez réduit,
- Création de la demande et de la prise de conscience,
- Lutte contre la DAL,
- Permet d'accéder à un droit qui est l'accès aux ouvrages d'assainissement,
- Facilitation financière et possibilité de contribuer en nature.

Quelques inconvénients des programmes de subvention perçus par les populations :

Toutefois, si les apports demandés sont acceptés, la période d'intervention qui coïncide souvent avec la période de soudure ne facilite pas la réalisation de ce co-paiement :

danuy bayi ba nit ni du nu am benn dërëum nu doora fé nëw » (ils attendent que ce soit la période de soudure où les pères de famille n'ont rien pour venir) (chef de village, Thilla Keur Momar Mbayang).

Le moment de l'intervention est également jugé très peu adapté : les projets viennent généralement en période de soudure, ce qui fait que tous ceux qui veulent bénéficier de leurs services ne sont pas effectivement enrôlés. Elles suggèrent plutôt d'intervenir après la récolte, à la période du « lolli » ou encore du « barigo bu taxaw » (disponibilité des récoltes comme l'arachide) comme ils disent dans le Saloum.

De même, le délai imparti pour mobiliser la somme pose problème aux populations. Sur ce plan, dans les focus group, les hommes non détenteurs de latrines ont beaucoup insisté sur le fait que même pour disposer des taxes et des impôts, les chefs

de village avisent tôt les populations et leur laissent une marge de 6 mois au moins pour entrer dans les fonds. Or, les programmes ne leur laissent que 3 mois et dans des circonstances où les priorités de dépenses sont l'alimentation et l'agriculture, il est difficile de s'en acquitter. Sur ce plan, des propositions d'allègement sont évoquées : étalement du paiement par mois, allongement du délai, accès au crédit...

Un autre inconvénient des programmes de subvention est lié au délai parfois très long entre l'adhésion, la cotisation et la réalisation des travaux (plus d'un an parfois). Il y a aussi le problème du quota fixé d'avance qui ne permet pas de prendre en charge toutes les demandes. Du point de vue des acteurs, il a aussi l'inconvénient de ne pouvoir régler qu'une partie du problème qui est l'accès mais pas forcément le changement de comportement (SRA de Thiès). En plus, ce n'est qu'un petit nombre qui en bénéficie, selon les modalités des bailleurs. Il y a une forte demande qui n'est pas satisfaite. La question des quotas limités des programmes de subvention, à laquelle s'ajoute celle de la politisation et le clientélisme dans le choix des bénéficiaires décriées par les bénéficiaires reste aussi un problème : en effet, la subvention cible un nombre limité de personnes pouvant en bénéficier, ce qui est insuffisant, vue l'étendue des besoins exprimés dans les différents focus-group. Cela pose d'autant plus problème que le choix des bénéficiaires est souvent basé, de l'avis des personnes interrogées, sur des considérations clientélistes : il nous a été rapporté dans les régions du Sud-est, du Centre-Nord et du Nord que certains villageois ont été écartés de ces programmes en raison de leur affiliation politique, différente de celle des promoteurs locaux.

Par ailleurs, les modèles de latrines arrêtés et proposés sont considérés comme ne tenant pas suffisamment compte des besoins des populations et de leurs contextes. **Cette appréciation négative des modèles de latrines des programmes porte plus sur l'infrastructure que la superstructure.** En effet, plutôt que de mettre en œuvre une approche participative dans le choix des modèles de latrines à promouvoir, les différents programmes ont peu associé les communautés dans la décision des types de latrines à promouvoir. Par exemple à Thiès, le programme a fait construire des

latrines avec coude en S alors que la préférence était pour la latrine directe en raison des problèmes d'eau. En réalité, ces données montrent que si les programmes ont une approche verticale, les populations sont quelques fois expertes et ont leurs points de vue sur la technique. Par ailleurs, les populations regrettent l'approche rigide qui fait que la communication n'ait pas suffisamment été développée : par exemple des choix techniques ont été faits et imposés comme s'ils allaient de soi, sans explication (par exemple les dimensions de la fosse). Tout ceci ne facilite pas leur appropriation communautaire.

Par ailleurs, les programmes d'intervention posent des problèmes dans le contrôle et le suivi des travaux, pour une meilleure qualité. L'absence des représentants du promoteur sur le terrain, en dehors des maçons qui ont contractualisé avec ce dernier, ne permet pas de résoudre les problèmes de manière rapide et efficace. Finalement, lorsque les maçons ne sont plus présents, on ne sait pas à qui s'adresser en cas de problèmes. Le suivi par les populations est aussi pratiquement impossible et est jugé contraire à l'esprit de la subvention :

ku nuy may du am lu muy wax » (celui a qui on donne n'a pas à faire un choix) FGD
Gollam, hommes détenteurs, FGD Ndiop Ndienguen, Hommes détenteurs

L'approche de l'exécution des travaux via des entrepreneurs libres ou des entreprises pose souvent des problèmes comme c'est le cas à Ziguinchor où le SRA affirme avoir résilié plusieurs contrats. En effet, **beaucoup de problèmes ont été soulevés dans les programmes de subvention, en rapport avec les entreprises chargées de la mise en œuvre : ouvriers non qualifiés mobilisés dans la mise en œuvre (Bayakh, Gollam et keur gallo), faible respect des normes de construction, mauvaise qualité des ouvrages.** S'il en est ainsi, c'est bien parce que ces acteurs, de l'avis des agents des services techniques décentralisés, n'ont pas été suffisamment suivis aussi bien par leurs bailleurs que par les collectivités locales. L'absence d'implication de ces dernières sur le choix des entrepreneurs ou des maçons...(Niakhène, Bayakh...) ou le suivi de leurs travaux est considérée comme étant la principale cause de cette situation

Par ailleurs, les résultats obtenus indiquent une perception négative de la qualité des latrines construites dans le cadre des programmes de subvention, ce qui repose le problème de la représentation de la gratuité. **En effet, beaucoup de bénéficiaires des programmes de subvention dans les différentes régions considèrent que si ces derniers facilitent l'acquisition de latrines, la qualité de ces dernières pose souvent problème, en particulier, au niveau de l'infrastructure.** Les récriminations portent sur plusieurs points :

- fer de mauvaise qualité et peu de ciment
- fosses sans poteaux de fer),
- fosses peu profondes,
- pas de séparation de la fosse et de la latrine,
- la latrine est directe alors que préférence pour latrine avec tuyau en S.

Par ailleurs, la mauvaise qualité des latrines est aussi mise en relation avec les faibles capacités techniques des artisans qui sont chargés par les bailleurs d'en assurer la construction. Particulièrement dans la région de Thiès, la compétence des artisans a été décriée. C'est le cas de Gollam où des chauffeurs et des individus connus ont été coptés comme maçons alors qu'ils ne sont pas qualifiés (cf focus group hommes détenteurs et non détenteurs). C'est aussi le cas de Keur Gallo où des maçons ont été renvoyés en cours de réalisation car non qualifiés (focus group Hommes détenteurs, Keur Gallo). Cette situation pose aussi le problème de la formation des artisans dont les pratiques sont diverses et varient : si ce sont les ONGs qui interviennent directement, c'est-à-dire l'approche par contrats avec les ouvriers locaux, ils sont souvent formés avant d'être envoyés sur le terrain. Si ce sont les entreprises ou entrepreneurs libres, les maçons ne sont pas souvent formés et ne viennent pas de la localité.

Le niveau de satisfaction est variable selon les localités et les promoteurs, mais de manière générale, il dépend des éléments suivants :

- la faiblesse de l'apport demandé
- la période d'intervention
- les délais de mise en œuvre
- les ouvriers et ressources humaines mobilisés

- la qualité des ouvrages qui est fonction des données *techniques*
 - *la superstructure* : nombre et dimension des cabines, séparation des cabines (femmes hommes, enfants adultes) , capacité à contenir un point d'eau, largeurs, odeur, taille du trou de défécation, facilité d'usage (surtout avec fosse alternante),
 - *la fosse* : nombre de fosses, dimensions fosses, matériaux utilisés (fer 6-7-8-12), coffrage, emplacement, aération, type de fosse (directe/indirecte avec coude en S et fosse séparée), système de gestion boues de vidanges - composte utilisable ou pas- durabilité de l'ouvrage,
- la facilité d'utilisation de l'ouvrage par toutes les catégories,
- le Contrôle et suivi pendant et après la construction
- l'existence de Mécanisme d'intermédiation pour les plaintes et réclamations

On voit bien que les appréciations portant sur les inconvénients des programmes de subvention ne signifient pas que les populations ne les apprécient pas. Nous avons montré que l'approche subvention reste pour les usagers la meilleure approche qui les soulage et leur permet de satisfaire au besoin de latrines en minimisant les investissements financiers. Toutefois, il y a des insatisfactions liées à certains éléments du programme qui ne le remettent pas en cause. Ces données montrent que ce n'est pas le coût de la latrine dans les programmes de subvention que les populations remettent en question, car ce coût est abordable selon elles puisqu'il s'agit d'un co-paiement qui au bout les soulage financièrement. Ce qui est incriminé, c'est surtout les caractéristiques techniques et l'adéquation sociale des types de latrines proposés. Par ailleurs, si la contribution des ménages est jugée abordable, les périodes de remboursement posent problème car ne tiennent pas compte de la périodicité des rentrées d'argent dans certaines zones.

Face à ces différents inconvénients identifiés en rapport avec les programmes de subvention, les bénéficiaires et non bénéficiaires ont identifié des stratégies d'amélioration à mettre en œuvre :

- Éviter de limiter les bénéficiaires à travers des quotas et améliorer la possibilité de participation du plus grand nombre à ces interventions ;
- Ne pas définir au préalable des modèles d'intervention et des types de latrines sans une prise en considération des besoins et des préoccupations des populations ;
- Permettre aux bénéficiaires d'avoir leurs mots à dire dans le choix des latrines à promouvoir et prendre en compte leurs attentes ;
- Bien penser les périodes de mise en œuvre de ces programmes en rapport avec les moments de rentrée d'argent des ménages et arrimer les modalités de co-paiement aux formes et moments de disponibilité financière dans les ménages ;
- Sensibiliser les autres membres du ménage pour que tout le monde participe à la mobilisation des ressources pour l'acquisition de latrines;
- Bien choisir les entrepreneurs et maçons pour l'exécution des travaux, les pousser à exécuter les travaux dans des courts délais et assurer un suivi plus régulier de leur travail et faire un contrôle qualité
- Elargir les latrines et prévoir des points d'eau (à l'intérieur) pour en faciliter l'usage.

Chapitre 3 : Préférences en matière d'ouvrages, pratiques de la défécation à l'air libre

1. Principaux décideurs en matière d'acquisition et d'entretien d'ouvrages d'assainissement à l'échelle des ménages

Les principaux décideurs en matière d'acquisition de latrines sont considérés comme étant les chefs de ménage. Ils sont pratiquement les seuls à être approchés dans les processus de construction de latrines et mobilisent l'apport demandé en termes de finances et d'investissement humain. En effet, ces derniers en assurent les frais de construction ou le montant de la participation, dans le cas d'une subvention.

Toutefois, cette vision individualiste (chef de ménage) ne doit pas occulter la dimension collective dans le financement et la prise de décision pour l'acquisition des latrines. En effet, les frais servant au co-paiement ou à la construction ne sont pas seulement mis à disposition par le chef de ménage. Il y a aussi la contribution significative des émigrés membres de la famille (Matam CR Oréfondé particulièrement) ou en migration interne (toutes les CR). Les jeunes qui ont émigré vers la ville ou à l'étranger peuvent financer une latrine familiale et même des salles de bains intérieures pour les parents âgées. En définitive, si l'homme est le chef de ménage, la décision de la construction de la latrine peut aussi provenir de n'importe quel membre de la famille, tout ne dépendant que de la disponibilité financière.

Les femmes ont aussi une grande responsabilité en matière de gestion et d'entretien des latrines. Toutefois, au-delà de ce rôle, elles contribuent de plus en plus au financement de la latrine. **Il faut donc quitter le schéma classique considérant l'homme comme l'acteur central du processus de décision et de financement de la latrine et lire les évolutions récentes qui amènent les femmes à jouer un rôle dans ce domaine.** L'occulter peut faire qu'on ne consulte que les hommes lors de l'introduction des programmes, comme cela a été le cas dans plusieurs localités. Les femmes sont celles qui assistent à certaines séances de

sensibilisation et de conscientisation sur l'assainissement et l'hygiène et peuvent influencer leurs époux ou parents dans le sens de la construction de latrines.

2. Appréciations des types de latrines proposés par les programmes de subvention et types de latrines souhaités

L'appréciation des types de latrines proposés par les programmes de subvention est fonction de l'adéquation entre la technologie proposée et la demande exprimée par l'utilisateur. Lors des focus group, les participants ont unanimement évoqué leur faible satisfaction par rapport aux types de latrines proposées, **une insatisfaction qui porte plus sur les aspects de l'infrastructure.**

Généralement, les types de latrines qui a été le plus promu par les projets, c'est le Sanplat et les Toilettes à Chasse Manuelle (TCM) avec fosse unique ou double, les latrines VIP avec fosse directe (par PEPAM). Ces ouvrages sont le plus souvent observés dans les zones d'intervention.

Toutefois, les latrines VIP avec fosse directe proposés ne coïncident pas forcément avec la demande de la clientèle dans les cinq zones de l'étude, même si les populations souhaitent toutes des latrines améliorées. Par exemple, les latrines VIP avec fosse directe ne sont pas très appréciées même si les bénéficiaires conçoivent qu'elles sont venues régler un problème ponctuel. **Les raisons sont relatives à un certain inconfort lié à la nature de l'infrastructure : étroitesse, chaleur dégagée par la fosse directe, le fait qu'elles n'évacuent pas complètement les odeurs. Par ailleurs, la profondeur des fosses a été jugée comme petite et ne tenant pas compte de la taille des ménages et du niveau de sollicitation des toilettes.** En raison de cette insatisfaction, il a été remarqué dans certaines régions comme Matam une tendance des bénéficiaires à modifier ces ouvrages une fois livrés : exécution des travaux de raccordement afin d'évacuer les excréta vers la fosse VIP. Ces pratiques sont aussi réalisées dans l'optique d'annihiler le besoin de la vidange, cette pratique étant peu répandue.

Les pratiques de vidange et de gestion des boues de vidange sont rarement observables dans le milieu rural. D'habitude, les pratiques observées au niveau des

localités visitées sont l'enfouissement de la latrine pleine et construction d'une autre latrine.

« R5 : bon ici avant même notre naissance, il y avait des latrines ici, mais si c'est rempli, on va nous demander de creuser un autre, ici c'est comme cela, mais avant même notre naissance il y a toujours eu des latrines ici parce que c'est cela que les parents aiment quoi. Chez nous c'est là-bas comme ça, l'autre est rempli l'année passée, cette année-là on a creusé deux latrines l'autre n'est pas fini encore, on a fini de le creuser mais on ne l'a pas encore coulé ; ici c'est comme cela, si c'est rempli on dit de creuser un autre. (Focus group_Kédougou_Bandafassi_Sylla Counda Diakha_Groupe d'hommes détenteurs).

Pour ceux qui détiennent des latrines basiques, la vidange n'est pas possible, ce qui fait que lorsque la fosse se remplit, elle est refermée et une nouvelle fosse creusée. Pour les latrines VIP et TCM, la nouveauté de la construction n'a pas encore permis de faire l'expérience de la vidange. En définitive, même si les nouveaux types de latrines sont installés dans les communautés, l'habitude de la pratique de la vidange reste encore à être installée chez les populations.

Le modèle TCM est globalement apprécié des populations et est souhaité en général par les femmes qui veulent acquérir des latrines améliorées. De leur avis, ce type d'ouvrage peut leur permettre d'effectuer l'entretien qu'il faut avec le lavage à grande eau avec les produits d'entretien. Il présente aussi plus de confort comparé aux autres modèles de latrine (VIP, Sanplat ou encore traditionnelle). Selon les bénéficiaires, ce modèle dégage moins d'odeur, offre plus de sécurité car la fosse n'est pas directement reliée. En d'autres termes, elle ne se trouve pas juste en bas de la dalle contrairement aux autres modèles qui présentent des risques d'affaissement. Toutefois, même si ce modèle le plus promu par le PEPAM actuellement est celui le mieux apprécié des communautés, il pose un ensemble de contraintes qui peuvent diminuer le niveau de satisfaction des usagers. Ces contraintes sont relatives à la quantité importante d'eau que requiert l'utilisation de la TCM avec les difficultés d'accès à l'eau que connaît le milieu rural. Même si les communautés veulent ce genre d'ouvrages, l'accès à l'eau est un problème pour plusieurs localités notamment à Médjek (Sindian), Darou Salam Cissé (Djambaty), Keur Momar Mbayang et Ndiop Ndianguene (Nioro Alassane Tall), Gollam (Bayakh), Ndéré Mbaye.

L'étroitesse des tuyaux est considérée par les populations comme ayant des effets sur la fonctionnalité des ouvrages TCM. Selon les techniciens de l'assainissement, cette situation s'explique selon eux à deux niveaux : une défaillance technique des ouvrages pour le cas de certaines entreprises, ce qui nécessite une plus grande intervention des agents de l'appui technique au niveau institutionnel ; un problème d'utilisation par les populations, ce qui nécessite une sensibilisation et une éducation à l'utilisation des latrines.

L'intervention des programmes et projets est donc souvent basée sur des modèles définis sans tenir compte de l'acceptabilité de l'ouvrage et du niveau de satisfaction des bénéficiaires, de même que les contraintes environnementales (accès à l'eau) et démographiques. Cette situation interfère dans une large mesure sur la satisfaction des bénéficiaires qui se sentent contraints par la subvention. Elle ne favorise pas des comportements d'appropriation de la latrine, provoque le plus souvent un retour ou une persistance de la pratique de la défécation à l'air libre.

3. Place de la Défécation à l'air libre dans les attitudes communautaires

Une pratique de la DAL en baisse, mais reste encore une réalité

La situation de l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène a sensiblement évolué au niveau du milieu rural I. Elle s'observe d'ailleurs par le recul manifeste qu'a connu la pratique de la DAL dans certaines zones (Kédougou par exemple). Les interventions développées au niveau étatique et non étatique ont permis ces évolutions. Même si des efforts restent à être consentis, il est toutefois important de noter les effets de ces interventions, en particulier les apports de l'ATPC. Il s'agit d'une approche intégrée d'outils participatifs dont l'objectif est de pousser les populations à arriver à l'état de fin de défécation à l'air libre. Elle mobilise la communication et la sensibilisation mais également le plaidoyer comme levier du changement de comportement. D'ailleurs, dans les différentes localités où l'approche a été mise en œuvre, les populations se sont mises à construire des latrines de leur propre chef.

Selon les hommes, la pratique de la DAL est en régression en raison de plusieurs situations contextuelles :

- le recul de la forêt dans plusieurs villages avec l'avancée des constructions (Darou Salam Cissé, Médiégué...),
- la déforestation rendant l'accès à des bois plus difficile. Il faut faire au moins 1 km pour trouver un abri et faire ses besoins.

Les femmes soulignent d'ailleurs que les hommes non détenteurs de latrines préfèrent déféquer dans leurs propres champs pour en enrichir le sol et ne pas empiéter sur le territoire des autres. La DAL est pratiquée dans les frontières du village avec les champs pendant la journée mais lorsque la nuit tombe, les adultes sont contraints d'utiliser l'arrière des maisons comme le font les enfants.

A Sindian, la non détention de latrines n'est pas forcément synonyme de défécation à l'air libre en ce sens que certains adultes peuvent utiliser les latrines des autres familles grâce au système d'entraide qui est en vigueur dans les localités. A Déré Mbaye (Thiès), les expériences migratoires et l'organisation des cérémonies religieuses poussent les ménages à investir dans les latrines et à abandonner la pratique de la DAL.

« dafa mingotul ak jamono » (FGD Déré Mbaye, hommes non détenteurs).

Toutefois, la défécation à l'air libre reste un problème dans le milieu rural. Il a été observé lors de l'enquête que la latrine a été délaissée au profit de la DAL en particulier à Ndiakhar, Ouro Mollo. Toutefois, si la DAL est encore plus observée dans les zones sans intervention (Kanapé Kotto), où on note une indisponibilité totale de latrines au niveau des concessions, la pratique reste encore courante dans les localités déclarées FDAL (Boustane Mouride).

« moi le constat que j'ai fait c'est que la plupart des maisons disposent de latrines au moins, n'empêche la problématique du péril fécal demeure, ça c'est le constat » (entretien semi structuré **4_Louga_Louga_Coky_Chargé de Projet ONG Plan**).

Concernant les lieux de défécation, à Ndiakhar par exemple, les adultes défèquent dans les buissons « tolu salane yi » qui se trouvent derrière les habitations pour se mettre à l'abri des regards (« suturlu »). Cette situation est identique au niveau de Indar (Bandafassi). À Ouro Mollo (Oréfondé), les femmes défèquent derrière les

habitations à 1km du village si c'est en plein jour et à 500m des habitations le soir en raison de l'obscurité.

Si on tient compte de l'âge, on pourra remarquer que la défécation à l'air libre concerne principalement les enfants qui ont un âge compris entre 5 et 12 ans. En effet, les mères estiment que cette catégorie ne peut pas utiliser des latrines, pour éviter les risques de chute dans les trous souvent trop grands (latrine basique). Toutefois, certaines femmes estiment que ces risques dépendent du type de latrines : celles améliorées ont un trou de défécation qui n'est pas élargi et peuvent être utilisées par des enfants. A Médjek (Sindian), une femme nous rapporte d'ailleurs qu'elle a eu à secourir de justesse son enfant de 3 ans allé dans les latrines à son insu. Face à cela, des stratégies locales sont déployées. Ainsi, à Darou Salam Cissé (Djambaty) par exemple, il y a un trou de défécation pour les enfants de plus de 5 ans derrière chaque maison à côté de l'endroit où l'on déverse les ordures.

Dans les cas où les enfants défèquent dans les « pots de chambre », les modes de gestion de ces excréta par les femmes ne sont pas adéquats et prolongent la défécation à l'air libre : dans le cas où les enfants font leurs besoins dans la couche, celle-ci est récupérée et jetée soit dans la poubelle de la maison, soit au dépotoir d'ordure derrière la maison. Lorsque les enfants défèquent dans le pot, la mère ou la grand-mère les amènent derrière la maison pour les y jeter. Si par contre, l'enfant défèque dans la cour, les excréta sont ramassés par la mère ou par une aînée de l'enfant à l'aide d'un bout de carton ou de papier, pour les jeter hors de la maison.

« R6 : à la maison quand les enfants finissent de déféquer, on prend un carton pour ramasser les excréta et on les jette juste derrière la maison.

R1 : si l'enfant a la diarrhée il fait ses besoins dans la maison même, soit dans la cour ou sur ses propres vêtements, si c'est liquide, on couvre de sable. Sinon on le jette derrière la maison ou des fois c'est en dehors du village mais pas trop loin». (Focus Group 5_Matam_Oréfondé_Ngulum_Groupe de femmes non détentrices

Pourtant, la pratique est appréciée négativement par les communautés elles-mêmes

Les discussions réalisées avec les différents acteurs institutionnels, les influenceurs clés au niveau des localités mais également les ménages ont permis d'approfondir le discours autour de la pratique de la défécation à l'air libre. Les propos des

interlocuteurs permettent de distinguer plus d'inconvénients que d'avantages dans la pratique de la DAL. Celle-ci est considérée comme une contrainte en l'absence de latrine dans le ménage.

« E : Et, comment trouvez-vous la pratique de la défécation à l'air libre ici au niveau du village ?

« R : C'est déplorable parce que beaucoup parmi ceux qui le font en ressentent une certaine gêne. Dans les villages un peu populaires, les gens sont gênés à l'idée de le faire. C'est une remarque que j'ai faite en tant que villageois, j'en sais quelque chose.

« E : Vous en savez quelque chose c'est-à-dire ?

« R : Bon par exemple les dames quand elles veulent le faire elles partent en groupe comme si elles allaient chercher du bois ou faire autre chose alors qu'elles ont seulement besoin de se soulager ».

entretien semi structuré 17_Tambacounda_Ndoga Babacar).

E : Juste revenir particulièrement sur la question de la défécation à l'air libre vous avez un peu évoqué une persistance de ces pratiques malgré les différentes interventions menées par votre service et la WHEPSA dans le cadre de la sensibilisation et de la construction de latrines et selon vous on voit malgré toutes ces interventions on voit que la situation est encore présente. D'après vous qu'est-ce qu'il faudrait ou qu'est-ce qu'il faut faire pour cette situation au niveau des communautés pour que cette pratique-là soit abandonnée ?

R : Vous savez moi je pense qu'il faudrait que les gens les aident, y en a qui n'ont pas les moyens, y en a aussi qui ne savent pas. Quand la personne n'a pas les moyens il faut lui trouver les moyens, quand la personne ne sait pas il faut lui faire savoir donc faites ces deux choses-là cumulées le village de Oréfondé à 100% parce que c'est pas tellement important ce qu'il reste parce que WHEPSA a déjà fait un grand pas en avant. Les autres ils savent mais ils n'ont les moyens, les autres ils ont les moyens mais s'ils ont les moyens ils ne comprennent pas l'utilité des latrines. Ils pensent que la pratique traditionnelle, la défécation à l'air libre est toujours de mise et que ça ne gêne pas. Est-ce qu'ils savent que c'est des sources de contamination de maladies non ils ne savent pas donc il faut essayer de..., peut être moi ce qu'il faut faire par rapport à ça ce n'est pas ça c'est de recenser toute la population, même si on doit le faire 7 jours ou 10 jours, moi je préfère qu'on recense toute la population et de voir toutes les maisons qui n'ont pas de latrines. Maintenant si on recense toutes les maisons qui n'ont pas de latrines, eux ils se connaissent, on va s'asseoir nous tous, les autorités locales, les autorités médicales pour voir ceux qui n'ont pas les moyens et ceux qui n'ont pas les moyens. Ceux qui ont les moyens et qui n'ont pas construit on va les rassembler, on va leur expliquer que ça ce n'est pas bon, vous les moyens il faudra construire c'est plus civilisé, etc. ça vous aide à lutter contre les maladies. Maintenant ceux qui n'ont pas les moyens on va chercher les moyens on va construire pour eux. C'est tout juste ça si on le fait le problème serait réglé. Mais celui qui n'a pas si vous lui dites de faire il ne peut pas faire, mais celui qui

a et qui ne fait pas il faudrait lui expliquer pourquoi il doit le faire. S'il comprend pourquoi il doit le faire et il a les moyens il va le faire. C'est tout juste ça je ne sais pas maintenant il revient à qui de devoir ». (entretien semi structuré 9_Matam_Oréfondé_ICP).

Le sentiment de liberté offert par la DAL au détriment de la sensation de confinement dans la latrine, les odeurs ou même la chaleur dans la cabine apparaissent plus comme des éléments d'insatisfaction vis-à-vis de la latrine que comme des avantages de la DAL.

« E : quels sont ces facteurs dont vous aviez tantôt parlé et que vous mettez en relation avec ces pratiques ?

R : Il y a d'abord le problème financier, le problème social.

E : Qu'entendez-vous par problème social ?

R : Le problème social est relatif au comportement par exemple certaines personnes du monde rural se sentent mieux à l'aise quand elles défèquent à l'air libre que quand elles utilisent des latrines de petites espaces. Il y a également la coutume, les us.

« E : Avez-vous vu des gens qui ont des latrines chez eux et qui les délaissent pour aller déféquer à l'air libre sous prétexte d'être plus à l'aise dans la nature ?

R : Non je n'ai jamais vu cela mais dans les causeries on entend certains dire qu'ils sont plus à l'aise lorsqu'ils défèquent dans la nature que dans les latrines parce que le plus souvent ils y vont en groupe et discutent entre eux ». (entretien semi structuré 7_Matam_Matam_SRH).

La défécation à l'air libre a le désavantage d'exposer l'intimité des femmes en particulier. Par ailleurs, les conditions environnementales ne sont pas toujours propices et exposent plus ceux qui pratiquent la DAL à des risques d'insécurité (morsures de serpent) ou environnementaux (pluie, vent, soleil) :

« R5 : en tout cas, on le fait, mais c'est parce qu'on n'a pas le choix. On n'a pas de latrines c'est pour cela qu'on le fait, parce que personne n'aimerait être vu par ses beaux-parents ou ses enfants ».

R2 : quelquefois aussi, on n'a même pas fini de DAL qu'il y a des gens qui passent et c'est comme ça qu'on se lève sans pour autant avoir fini. Si le besoin est toujours là, tu attends qu'ils passent pour te remettre à DAL. Et ça avec la honte qui va avec, parce que les gens qui passent savent ce que tu es en train de faire.

« R6 : il n'y a aucun avantage à DAL parce que des fois il fait chaud et pour marcher jusqu'à la brousse c'est très difficile.

R5 : des fois aussi il y a la pluie et si tu veux DAL, tu seras obligé de sortir sous la pluie donc vraiment il n'y a aucun avantage à la DAL.

« R4 : pour un handicapé, ce n'est pas facile parce qu'il y a de la distance à faire pour DAL et cela juste parce qu'on n'a pas de latrine à la maison. Quelques fois en venant même je trébuche. » (focus group 5_Matam_Oréfondé_Ngulum_Groupe de femmes non détentrices).

Même si grâce aux interventions et aux sensibilisations sur les questions d'hygiène et d'assainissement, il y a eu des avancées et une prise de conscience de la population des méfaits et risques de la pratique de la DAL, elle reste néanmoins présente dans les différentes localités. S'il en est ainsi, c'est souvent parce qu'au-delà des normes sociales qui peuvent la favoriser, les populations n'ont pas le choix, cette pratique étant la seule alternative en raison des difficultés financières.

« R3 : on le fait mais on n'a pas le choix, c'est parce qu'on n'a pas de latrines. « sunu allu maam la, nun nëp no ko bokk »

« R4 : mais on ne va pas non plus chez les voisins en cas de besoin pressant parce qu'on a honte. « lima momal sama bopp mooma gënal ».

Par ailleurs, la pratique de la défécation est aussi renforcée par le besoin de discrétion et la honte de devoir se « dévoiler » en allant utiliser les latrines des voisins :

R1 : les gens ont le « kersa », ici on n'est pas du genre à aller chez les autres pour déféquer, on préfère aller dans les buissons. Au moins, là-bas c'est sûr que tu n'es pas en train d'utiliser quelque chose qui ne t'appartient pas. » (Focus group 5_Matam_Oréfondé_Ngouloum_Groupe de femmes non détentrices).

« R6 : on ne peut pas toujours aller chez ceux qui en ont, sinon on risque de les croiser. Et ils sauront à chaque fois ce qu'on est venu faire, qu'on vient pour utiliser leur latrine. Pour cela, on préfère aller dans les buissons au moins là il y a moins de risque d'être vu » (Focus group 12_Kédougou_Bandafassi_Indar_Groupe de femmes non détentrices).

Au niveau communautaire, même si la pratique de la DAL est perçue comme dépassée du fait de l'intrusion de la modernité, elle est considérée comme ne pouvant pas encore être abandonnée vu que tous les ménages ne disposent pas encore de latrines.

En définitive, on peut remarquer que la situation de l'hygiène et de l'assainissement reste encore une préoccupation dans les zones de l'enquête, malgré les différentes interventions et les investissements consacrés à ces questions. En effet, dans les zones où les programmes ont été mis en œuvre, il y a une amélioration dans la possession des latrines de même que leur utilisation. Toutefois, il reste encore

beaucoup d'efforts à faire car la défécation à l'air libre reste une pratique non négligeable dans les communautés. Pourtant, les besoins restent encore grandement exprimés, aussi bien dans les zones d'intervention que les autres qui n'ont pas bénéficié de subvention. La nécessité des latrines est bien connue, la volonté d'en acquérir est exprimée et les inconvénients de la défécation à l'air libre sont connus. Paradoxalement, l'investissement des ressources financières pour l'acquisition de ces ouvrages fait défaut. Par ailleurs, les communautés ont encore du mal à accepter d'investir leurs ressources en priorité dans l'acquisition des ouvrages d'assainissement car ce domaine n'est pas considéré comme une priorité. Par ailleurs, la tradition de « subvention » initiée depuis quelques années a eu pour effet pervers d'installer au niveau communautaire une attitude attentiste qui justifie aussi cette faible volonté d'investissement. Les problèmes prioritaires pour lesquels les populations sont disposées à investir leurs ressources financières pour les résoudre sont l'alimentation, l'accès à l'eau, l'accès aux infrastructures et aux équipements agricoles. Par ailleurs, si les populations ont encore une faible culture d'investissement des ressources du ménage dans l'acquisition d'ouvrages d'assainissement à titre individuel, les initiatives communautaires visant l'assainissement collectif sont non négligeables dans les localités de l'enquête.

Chapitre 4 : Déterminants sociaux et communautaires de la possession et de l'utilisation services d'assainissement

1. Facteurs de motivations pour l'acquisition et l'utilisation des latrines

Nous nous sommes intéressés aux **facteurs sociaux, culturels et économiques pouvant encourager les ménages dans l'acquisition et l'utilisation d'ouvrages d'assainissement individuel comme les latrines.**

Les données indiquent que la possession de latrines ne constitue pas en elle-même une source de motivation à leur utilisation. La volonté d'investissement et d'utilisation de ces ouvrages est influencée par une meilleure prise de conscience rendue possible par la sensibilisation. De même, les autres activités menées dans les localités comme les communications interpersonnelles, les supervisions dans le cadre de l'ATPC participent à conscientiser la population et les inciter à l'utilisation.

L'intimité, le gain de dignité, l'amélioration des conditions d'hygiène avec ses effets connus sur la santé, la garantie d'une sécurité sont aussi des facteurs qui favorisent de plus en plus la motivation des communautés à acquérir des ouvrages d'assainissement au niveau même des ménages.

Les latrines sont une nécessité car ici il n'y a plus de buisson et l'intimité que procure la latrine fait que tout le monde ici exprime le désir d'en avoir. Ce sont les moyens qui font défaut, mais personne n'a plus envie d'aller dans la brousse, d'ailleurs il y'en a même plus car on a coupé tous les arbres et la forêt est déserte (Entretien semi structuré_Matam_Oréfondé_Ngulum_Imam).

Les bénéfices personnels perçus de la possession sont de nature à renforcer l'utilisation de la latrine : son acquisition procure de la fierté, surtout lorsqu'on a des invités qui viennent de la ville. Ensuite, cet ouvrage permet aux personnes malades ou âgées de bénéficier de plus de confort, de discrétion et d'accessibilité.

La réception de visiteurs de façons fréquentes (lors des cérémonies religieuses), la présence d'hôtes dans la maison ou l'éventualité d'une présence étrangère sont aussi des facteurs motivant l'acquisition de latrines. En réalité, lorsqu'un étranger

vient dans la maison et demande à faire ses besoins, il y a une honte à l'amener chez le voisin. Cette situation de gêne, beaucoup évoquée lors des focus-groups, a créé le déclic et mis les ménages devant la nécessité impérieuse de posséder une latrine, afin de ne pas perdre la face et de gagner en estime de soi.

Les expériences positives des ménages avec l'acquisition de latrines et le constat de ses effets positifs au plan personnel et social sont des facteurs qui fondent davantage les acquéreurs de latrines à continuer à les utiliser :

« E : R1, est-ce que le fait d'avoir une latrine chez vous, est-ce qu'il y a quelque chose que ça a rajouté par rapport à votre fierté ?

« R1 : oui, cela a changé dans ma vie parce que si j'ai des invités, ah je suis libre parce que tout ce dont ils ont besoin, s'ils ont besoin d'aller à la latrine, j'en ai, s'ils ont besoin de faire quoi que ce soit, s'ils veulent se laver, ils vont aller là-bas. Donc oui, cela a changé quelque chose dans ma vie. (Focus group 9_Kédougou_Bandafassi_Sylla Counda Diakha_Groupe d'hommes détenteurs).

La possession d'une latrine augmente donc l'estime de soi. Cette expérience positive influence aussi ceux qui n'ont pas encore de latrines et les poussent à vouloir en acquérir surtout lorsque les capacités le permettent.

Par ailleurs, la mise en œuvre des programmes de subvention ou de communication pour le changement de comportements dans les différentes localités a amélioré le niveau de connaissances et de prise de conscience de la nécessité d'investir dans les latrines. Ces programmes, à travers leurs sensibilisations sur l'importance d'acquérir une latrine, les maladies liées à la défécation à l'air libre, au péril fécal, ont suscité une volonté d'acquisition et d'utilisation de ces ouvrages. Si les populations n'ont pas toujours les moyens de construire des ouvrages durables (TCM), elles acquièrent des latrines traditionnelles, en attendant d'avoir les ressources ou une subvention pour passer à un ouvrage plus moderne. Cette attitude est à mettre à l'actif de la stratégie ATPC utilisée dans le cadre de la sensibilisation. A Matam, la présence en masse des intervenants depuis l'année 2013 a fortement participé à la prise de conscience des dangers sanitaires liés à la défécation à l'air libre, notamment avec l'ATPC qui est déroulée par plusieurs partenaires. De plus en plus, les populations dans les zones d'intervention

(subvention ou ATPC) prennent conscience que si les latrines sont mal entretenues, elles deviennent source d'inconfort (odeur pestilentielle), et de maladies (car génératrices de cafards et de mouches qui infestent la maison).

Dans le Nord, la **déforestation, l'évolution du cadre de vie n'offrent plus les conditions adéquates pour une pratique de la DAL** (disparition de la forêt), ce qui oblige les ménages à chercher des latrines. Il n'y a plus de bosquets pour se cacher ou garantir l'intimité de la personne quand le besoin de déféquer se présente. En effet, avec la pression démographique et la déforestation, il devient difficile de trouver un endroit pour faire ses besoins à l'abri des regards. Ces situations découragent et constituent du coup, une raison suffisante pour l'acquisition de latrines.

Un dernier facteur évoqué comme élément de motivation pour l'acquisition des latrines concerne *les déplacements de populations et les expériences migratoires* qui contribuent à un meilleur éveil et une bonne prise de conscience : principalement à Matam et Kédougou, un membre du ménage en séjour hors du village ou de retour de migration devient un acteur porteur du changement. En particulier, le fait que le ménage ait en son sein un émigré est une opportunité de prise de décision de la construction de la latrine et de la facilitation de son financement. Même dans les ménages n'ayant pas d'émigrés, la possession de latrines chez les voisins influence l'acquisition de ces ouvrages.

2. Facteurs de contraintes dans l'acquisition et l'utilisation des latrines

Au-delà de ces facteurs de motivation, certaines **contraintes** font même lorsque la volonté de disposer d'une latrine est réelle, sa réalisation fait défaut.

Une des premières contraintes qu'évoquent les populations, c'est l'absence de subvention surtout dans les zones où les interventions n'ont pas eu lieu. Les ménages ne sont pas disposés à financer sur fonds propres les latrines, mais sont encore dans l'attente des projets de subvention. En effet, ce qui est ici considéré comme étant une contrainte informe sur l'attitude attentiste des populations qui considèrent que l'acquisition de latrines améliorées passe impérativement par la mise à disposition d'une subvention. Elle nous oblige à questionner la volonté à payer : les résultats informent sur une faible culture de l'investissement des ressources

financières du ménage dans l'acquisition d'ouvrages d'assainissement. Par contre, l'appréciation positive du co-paiement indique une disponibilité à investir qui dépend de l'existence de la contribution de tiers. On serait tenté de considérer que la raison principale de la faible culture d'investissement dans l'acquisition des services d'assainissement est en relation avec les capacités financières des ménages. D'ailleurs, il est courant de remarquer dans les focus group que celles-ci sont mises en avant pour justifier la non acquisition de latrines. Mais à y regarder de près, on se rend compte que les ménages ont accès à des ressources. En réalité, il s'agirait plutôt d'un problème de priorisation de l'assainissement dans l'investissement des ressources financières du ménage.

Spécifiquement dans certaines régions du Sud-Est et du Nord, les contraintes géographiques et environnementales rendent difficile l'acquisition des latrines. En effet, à Kédougou et Matam, la nature rocailleuse du sol ne favorise pas l'acquisition de latrines : la fouille nécessite d'employer des professionnels et le coût n'est pas toujours accessible aux ménages. Dans le cas où elle est assurée par le ménage, les travaux peuvent durer plus que prévu car ne possédant pas de matériels adéquats pour faciliter la fouille.

Un autre problème auquel sont confrontés certains ménages pour acquérir une latrine, surtout dans les zones d'intervention, **c'est le manque de main d'œuvre pour creuser ou mener certains travaux laissés à la charge du ménage dans le cadre de subvention**. Cette situation s'observe plus chez les communautés éleveurs où les hommes migrent souvent à la recherche de pâturage pour le bétail. Par ailleurs, il s'agit de zones de forte émigration où les jeunes sont absents et ne restent que les femmes, les enfants et les hommes à un âge avancé. La disponibilité de main d'œuvre pour creuser, aller chercher les briques, transporter de l'eau fait donc défaut. Ces résultats indiquent que si le co-paiement est valorisé et bien accepté, les modalités de cette stratégie devraient être plus adaptées aux conditions socio-économiques, mais aussi démographiques des populations.

Enfin, **les problèmes de fonctionnalité des ouvrages, de configuration de l'infrastructure des latrines promues et d'adéquation sociale sont de nature à**

influencer négativement la volonté à les utiliser. Les résultats de nos recherches montrent que de manière générale, l'utilisation des ouvrages d'assainissement, est souvent déterminée par trois facteurs : la disponibilité et la possession (qui ne sont pas à considérer dans une perspective individuelle ou de ménage), la fonctionnalité et la configuration de l'ouvrage. En effet, le fait que le ménage ne dispose pas de latrines n'est pas forcément un déterminant de son utilisation parce que les personnes non détentrices de ces ouvrages peuvent se rendre chez les voisins. Cependant, il a été observé que dans les zones rurales, cette perspective est de moins en moins envisagée en raison de la gêne occasionnée. Par ailleurs, lorsque le ménage ne dispose que d'une seule latrine, elle est réservée aux personnes âgées, les autres personnes préférant aller faire leurs besoins dans la brousse ou aux alentours des maisons (Nord, Centre, Sud-Est). Cette situation est d'autant plus fréquente que dans les villages visités, les ménages ont une taille importante.

La fonctionnalité des latrines souhaitée par les usagers est déterminante de leur utilisation. Celle-ci dépend des conditions d'aisance et de sécurité recherchée. Elle peut également être mise en relation avec la disponibilité de l'eau dans le cas des TCM, car l'eau constitue un élément important du dispositif. Or dans la plupart des villages, il a été noté des limites dans l'accessibilité physique de l'eau. Cela influence négativement l'utilisation parce que s'il n'y a pas une quantité d'eau suffisante qui est versée, les excréments ne sont pas évacués dans la fosse.

« E : Quand vous parlez de défécation à l'air libre est-ce à dire que la problématique de l'accès aux latrines est vraiment un problème ici dans la localité ?

« R : Oui, il y a quand même un problème d'accès comme je l'ai dit on est dans un milieu pauvre qui souvent n'ont pas accès aux matériaux de construction de latrines mais aussi, souvent les latrines qui existent ne sont pas du tout opérationnelles parce que, quand vous faites la transcription du wolof au français, latrine ils appellent ça aisance.

E : Ils appellent ça ?

R : Les français appellent les latrines aisance mais quand vous construisez une latrine de 1 mètre carré, mais personne ne va aller là-bas, les gens vont préférer aller sous l'arbre avec l'air et tout ça que d'aller s'enfermer dans une boîte. Donc il y a ces questions-là en sociologie souvent l'emplacement de la latrine dans la maison, vous voyez le père de famille qui traverse toute la maison pour aller dans la latrine et qu'il est visible par toute la famille, le gars il va préférer ne pas aller. Il va attendre la nuit et puis aller déféquer ailleurs. Il y a toutes ces questions-là, je pense qu'à part ça il y a une culture qui est là, chez une

certaine frange de la population qui n'utilisait pas du tout de latrines jusque-là, même si vous le construisez les gens ne l'utilisent pas et ceci doit être accompagné d'une sensibilisation accrue envers ces gens-là. **IDI6_Louga_Coky_MCD**

A Médiégué par exemple, on pense que la chaleur dégagée par les latrines peut rendre malade. L'usage de la latrine par une personne malade peut entraîner la contamination d'usagers sains. Toutes ces perceptions relatives aux risques sanitaires de la latrine ne facilitent pas son usage et doivent être corrigées par une meilleure communication interpersonnelle.

L'autre aspect et qui a été beaucoup soulevé lors des discussions est la configuration de la latrine, qui n'assure pas suffisamment l'intimité. Cela peut être lié à l'emplacement de la latrine, l'orientation de son entrée, ainsi que le type de superstructure. Par exemple à Bandafassi (collège de Sylla Counda Diakha), les latrines construites pour les élèves et les enseignants sont laissées à l'abandon parce que leur emplacement ne facilite pas l'intimité :

« Imagine tu traverses toute la cours de l'école avec ta bouilloire pour aller dans les latrines, les élèves vont te voir et si tu dures un peu, ils vont se dire : "ah madame était allée dans les toilettes" et comme ça, tout le monde le saura. C'est pour cela que tant les élèves que nous, personne ne les utilise. Les élèves préfèrent aller chez eux et nous on attend de rentrer pour utiliser nos propres latrines ». **(entretien semi structuré 15_Kédougou_Bandafassi_Sylla Counda Diakha_Enseignant collège.**

Au niveau des ménages particulièrement, l'emplacement de la latrine pose problème parce que pour son identification, on ne tient pas compte des besoins des bénéficiaires. Les techniciens du projet ont la décision de l'endroit où la latrine va être installée (une décision basée sur des évidences scientifiques) et pourtant on ne tient pas compte des besoins sociaux exprimés par les membres du ménage :

Moi j'avais demandé à ce que ma latrine soit faite à côté de ma chambre. Je suis vieille et mon mari aussi et on aimerait pouvoir y aller facilement. Mais quand les gens du projet sont venus, ils ont placé cela à leur guise et moi cela ne me plait pas. **(entretien semi structuré_Matam_Oréfondé_Ngulum_bénéficiaire).**

R : Bon je pense que parmi les axes d'interventions faut d'abord l'accessibilité à l'eau potable, que les gens aient accès à l'eau, le deuxième axe d'intervention c'est qu'il y ait une communication avant pendant et après et aussi la construction d'infrastructures d'hygiènes avec la pleine participation des populations. C'est-à-dire qu'il ne faut pas faire un modèle arrêté et venir leur imposer cela mais leur

demander quel est le modèle architectural que vous voulez pour les latrines, les gens vont se prononcer. Mais, si on arrête une boîte et qu'on vienne implanter cela dans le village, les gens ne vont pas l'utiliser. Les populations sont comme ça il faut discuter avec elles arrêter avec elles quelque chose et venir construire avec elles là elles vont l'utiliser (entretien semi structuré 6_Louga_Coky_MCD).

Dans le Nord et le Sud-Est, zones essentiellement pastorales, le nomadisme des populations ne facilite pas la volonté d'acquisition et d'utilisation des latrines :

« Dans les petits villages maintenant comme ceux des peuls qui sont des éleveurs et nomades, là-bas on n'accorde pas trop d'importance aux latrines parce qu'ils passent la plupart de leur temps en forêt. (entretien semi structuré 17_Tambacounda_Ndoga Babacar_Maire).

« Donc l'autre contrainte aussi bon ça c'est liée à leur mode de vie quand je prends certains villages peul tout le monde est en nomadisme donc pratiquement les gens ferment le village. Donc dans leur pérégrination est-ce qu'ils vont s'occuper des toilettes ce n'est pas sûr (entretien semi structuré 6_Louga_Coky_MCD).

3. Intentions d'acquisition des latrines dans le groupe des non détenteurs

Même si l'assainissement n'est pas une priorité de dépense au niveau des ménages, les populations n'en connaissent pas moins l'utilité et n'en expriment pas moins le besoin d'en acquérir. Ce besoin est suscité par l'amélioration de la connaissance, de la perception du risque associé à la DAL et des évolutions environnementales (extension des villages et des terres cultivées, l'éloignement de la forêt). Nous avons montré aussi que les expériences urbaines sont de nature à renforcer le besoin ressenti, de même que les changements positifs induits par l'usage de la latrine dans les ménages voisins.

Toutefois, si l'intention est réelle, la volonté d'investir pour la satisfaction du besoin est faible, car les populations mettent en avant leurs faibles capacités financières. La seule alternative envisagée par les non détenteurs de latrines, c'est de bénéficier des programmes de subvention. Dans les focus hommes et femmes non détenteurs, il est apparu que si l'acquisition est assujettie à l'investissement de leurs propres ressources, ils vont retourner ou rester à la défécation à l'air libre. On a l'impression qu'il y a une attente relative à la responsabilité des bailleurs pour ce qui est de la mise à disposition des latrines. Cette attente est renforcée par la succession des programmes de subvention surtout à Matam.

Chapitre 5 : Marché de l'assainissement et volonté à payer pour l'acquisition des ouvrages par les ménages

1. Appréciations de la politique du marché de l'assainissement basée sur l'approche clients

Concernant l'approche client développée dans la nouvelle politique de l'assainissement du Sénégal, les opinions sont partagées.

Du côté des ménages cette approche est considérée comme utopique, dans le sens où jusque-là, la difficulté majeure reste le manque de moyens financiers pour l'acquisition de latrines dans les zones rurales. Celle-ci empêche certains ménages d'accéder à des programmes de subvention qui demandaient une contribution relativement accessible (8500 F de caution remboursable par exemple). Même s'il y a des ménages qui ont entrepris les travaux de construction avec leurs propres moyens, la qualité ainsi que la durabilité des ouvrages laissent à désirer. En effet, dans les localités où l'ATPC est déroulée uniquement, la majorité des latrines construites sont celles traditionnelles avec une durée de vie très limitée, des risques encourus lors de l'hivernage. Celles-ci deviennent donc une alternative en attendant l'intervention ou la subvention d'un projet ou programme pour avoir une latrine durable.

Du côté des intervenants aussi, cette approche est bonne mais pas applicable dans le contexte actuel de pauvreté généralisé en milieu rural. Pour certains acteurs institutionnels (SRA de Matam), il est prématuré de parler de clients lorsque les populations peinent encore à mobiliser les apports demandés par les programmes de subvention. Le superviseur des projets de EAA souligne que même avec la subvention, les programmes n'arrivent pas à enrôler tous les chefs de famille car nombreux sont ceux qui désistent lorsqu'ils prennent connaissance qu'il faut fournir une somme dans le cadre du co-paiement. Cela est dû fait que d'abord les ménages sont habitués à la subvention, ce qui ne leur permet pas d'entreprendre.

E : Ok maintenant je pense qu'on va aller sur un point assez essentiel que constitue l'analyse situationnelle, après les premières interventions que vous avez eu à faire, quelle appréciation avez-vous un peu de cette manière d'intervenir, l'approche subvention ?

R : Bon, l'approche subvention c'est un mal nécessaire. Personnellement moi en tant que technicien avec la petite expérience que j'ai eu de l'assainissement rural, peut être avec certaines visites qu'on a eu à faire dans certains villages, bon on se rend compte que les gens avec les projets quand même on a tendance à voir le taux d'accès à l'assainissement aller crescendo ça c'est un fait. Maintenant c'est vrai que vous pouvez essayer d'adopter la stratégie de l'ATPC pour essayer d'amener les populations à financer elles même leurs propres latrines. Mais à mon humble avis pour le moment il faut que le projet continue d'accompagner les populations comme je l'ai dit tantôt, c'est un mal nécessaire. (entretien semi structuré, 20_Tambacounda_Tambacounda_JICA).

En milieu rural les priorités d'investissement ne concernent pas l'assainissement, et les moyens ne suivent pas pour prendre en charge totalement l'acquisition de ces types d'ouvrages. Bien qu'elles aient eu à régler des problèmes et relever le taux de pénétrations en latrines, les politiques de subvention ont créé une dépendance, et un « **comportement assez attentiste** » des populations. Il est vrai que leurs avantages résident dans la facilitation de l'accès aux ouvrages d'assainissement. Les politiques de subvention ont donc l'avantage de créer la demande et de faciliter l'accès. Toutefois, les inconvénients sont négligeables en termes de responsabilité. Par ailleurs, ils rendent plus ardu le travail de conviction des populations pour les amener à adhérer à la vision du consommateur telle que stipulée dans la nouvelle politique sectorielle. L'approche subvention pourrait constituer le principal obstacle à l'adoption du comportement client, car les politiques de subvention annihilent l'autofinancement (SRA Thiès).

En revanche **les acteurs qui commercialisent leurs ouvrages et les promoteurs de cette nouvelle approche du business de l'assainissement** pensent que l'approche marché est la politique d'avenir parce qu'on ne peut pas continuer à subventionner des ouvrages d'assainissement alors que l'utilisation n'est pas effective. Selon le Responsable IEC/Marketing de l'ONG ACCRA de Bignona, le secteur de l'assainissement n'attire pas les investisseurs, ce qui lui fait dire que même les ONG qui font de l'approche subvention vont se tourner vers l'approche client.

2. Volonté à payer pour l'acquisition de services d'assainissement

Selon les hommes, les populations sont très peu disposées à payer intégralement le coût de la latrine. Elles acceptent néanmoins de contribuer, dans le cadre du co-paiement et de la contribution valorisée (eau+sable+fouille) et non financière. Par ailleurs, le niveau de co-paiement dépend aussi du coût global de la latrine. Ils proposent que les promoteurs marchandent avec les bénéficiaires et leur fassent des propositions de latrines. En fonction du coût global, il sera demandé au bénéficiaire de proposer la somme qu'il est disposé à payer et les modalités de paiement souhaitables.

Les femmes non détentrices de latrines interrogées soutiennent que c'est le manque de moyens qui contraint les membres de leurs ménages à utiliser les latrines des voisins ou à pratiquer la DAL. De ce fait, la disposition à payer est présente mais c'est la faisabilité qui risque de poser problème. Elles penchent d'ailleurs plus pour la subvention comme leurs voisins qui en ont déjà bénéficié et qui possèdent maintenant des latrines acquises à moindre coût. La modalité de financement la plus appropriée pour les populations reste l'approche subvention qui, sans elle, on n'arriverait pas à une couverture universelle en ouvrage d'assainissement. Mieux, cette subvention doit être revue par rapport à la nature même de la contribution.

La promotion d'activités génératrices de revenus se distingue comme une solution pouvant influencer sur les capacités financières des ménages et permettre une amélioration de l'accès aux ouvrages d'assainissement. Toutefois, les priorités des ménages étant principalement axées sur l'alimentation, il serait important de réfléchir à des mesures d'accompagnement pour une pertinence et efficacité des types d'appui à mettre à disposition des ménages.

E : Et en parlant d'autres interventions, selon vous quels sont les types d'appui ou autres aides que ce soit non financier mais quel type d'appui pourrait être un peu ménagé pour accompagner les populations dans ce processus-là ?

R : Je pense qu'ici on est en milieu rural et ils ont souvent des activités génératrices de revenus à savoir l'agriculture. Si on veut aider ces gens-là, c'est vraiment en appuyant leur métier de base à ce qu'ils aient plus d'intrants, à ce qu'ils aient plus d'accès à l'eau pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Ensuite financer d'autres interventions de santé, c'est qu'en santé quand même il y a beaucoup de choses qui sont en train d'être fait à savoir la gratuité des moins de 5 ans, la prise en charge de la

malnutrition donc tout ça c'est des interventions qui continuent quand même à améliorer l'état nutritionnel et donc l'état de santé donc je pense que sur ce point-là... (entretien semi structuré, 6_Louga_Coky_MCD).

3. Stratégies pour lever les obstacles à la vision de clients dans le secteur de l'assainissement

ATPC couplée à la subvention ou ATPC hybride : Selon le SRA de Ziguinchor, l'ATPC est championne, mais il est nécessaire de la coupler avec les programmes de subvention. Une telle combinaison devrait permettre de diminuer graduellement les montants des subventions (il en a eu des expériences réussies dans la zone de Ziguinchor) et par la fin, adopter la logique de clientèle dans le domaine de l'assainissement.

De l'avis des acteurs institutionnels du secteur de l'assainissement, l'approche client que promeut l'État actuellement peut être envisageable mais de manière différente. D'abord, elle doit être obligatoire, donc il faut revoir le code de l'assainissement en zone rurale et le réadapter en menant des activités de sensibilisation et de communication préalable pour amener les gens à y adhérer. Ensuite, elle pourrait s'inspirer de l'ATPC « améliorée » ou être déroulée comme une ATPC hybride : le ménage pourrait prendre en charge totalement soit la construction, soit une contrepartie. Ou bien, il pourrait contribuer à majorité du coût d'acquisition et le projet ou le programme vient seulement en appui. Cet appui, devra être spécifique à chaque zone, selon le besoin. Par exemple, à Kédougou où la difficulté majeure est de creuser le sol, l'appui pourrait être orienté sur ce point. Une autre alternative serait que dans les zones où il y a un problème de disponibilité de l'eau (commune de Ndogo Babacar), la construction des latrines soit prise en charge par le ménage et que les projets facilitent l'accès à l'eau dans la zone.

Infléchir le coût d'acquisition de la latrine pour amoindrir le coût d'investissement des ménages : une autre stratégie pour faciliter le passage à la vision de consommateur (qui s'exprime par la volonté d'investir dans l'acquisition de latrines), c'est d'amener les promoteurs à baisser les coûts des latrines. Sur ce point, les bailleurs doivent faire des efforts pour réduire les couts des latrines. Le projet

SENSAN mis en œuvre par ACCRA est un exemple patent car ils ont réussi à réaliser des latrines pas couteuses et commercialisables (140.000FCFA).

Développer un système de financement et de garantie communautaire : Une constante dans nos observations, c'est que les ressources financières des ménages ne suffisent pas elles seules à prendre en charge la construction des latrines, non pas parce qu'elles sont précaires, mais parce que les populations ne voient pas la priorité. C'est la raison pour laquelle l'accompagnement des institutions de microfinance a été sollicité. Toutefois, les banques ne sont pas encore convaincues suffisamment de la rentabilité du secteur, car il s'agit d'un investissement qui n'a pas encore les garanties de rapporter plus, en raison de son caractère informel. Cependant dans un nouveau contexte de promotion de l'assainissement rural qui prône le transfert de la responsabilité des constructions sur les ménages, il est nécessaire de renforcer les initiatives de crédit pas seulement basées sur le modèle bancaire, mais aussi sur le principe de la solidarité villageoise.

Un des exemples réussis est à trouver dans le cadre du GSF/Sénégal qui à travers ses agences de mise en œuvre, appuie des tontines et des crédits *revolving* octroyés aux comités d'assainissement et d'hygiène (CAH) afin d'améliorer les stratégies de financement de toilettes améliorées pour les ménages.

Par ailleurs, depuis ces dernières années, se développe **en milieu rural** un système de crédit plus orienté vers le principe de la solidarité communautaire. La caisse de solidarité traditionnellement conçue comme système d'entraide est expérimenté dans certains villages du Nord. La caisse de solidarité devant financer des ouvrages d'assainissement n'existe encore que dans les zones WHEPSA c'est-à-dire Dabia, Agnam Civol et Oréfondé. D'ailleurs, à Dabia Odedji (chef-lieu de la commune de Dabia), les problèmes rencontrés sont la faiblesse de la cotisation car la caisse fonctionne depuis 2 ans et n'a encore réussi à réunir des fonds suffisants. Ceci explique largement le fait que les populations rencontrées trouvent ce modèle de financement pertinent car basé sur la solidarité communautaire, toutefois sa faisabilité et son efficience et efficacité posent problème. L'adhésion est basée sur le volontariat, les cotisations sont faibles. S'il faut mettre en œuvre ce modèle pour

résoudre le problème du financement des ouvrages d'assainissement, il faut renforcer les cotisations ou trouver un apport initial (AGETIP_ADEMAS 2015).

Dans le Centre, le modèle alternatif du champ communautaire est plébiscité. En effet, il s'agit d'un champ collectif qui est spécialement cultivé par l'ensemble des villageois. Le produit est ensuite commercialisé et l'argent obtenu est dédié aux actions communautaires, c'est-à-dire à la construction de mosquée, magasin de stockage, école coranique etc. Les populations pensent que cet argent pourrait servir aussi à faire des prêts sans intérêts aux ménages qui le souhaitent, pour acquérir des toilettes. Ce modèle est jugé par les populations comme étant pertinent pour le financement des toilettes (AGETIP-ADEMAS 2015).

Un autre exemple de réussite de la promotion du marché de l'assainissement et de la volonté à payer est celui de ACCRACS : cette structure expérimente une nouvelle méthode de commercialisation de latrines. L'ONG a créé une pépinière qui regroupe quinze (15) entreprises de construction locales formées aux techniques de construction des prototypes de latrines conçus par l'ingénieur du projet sur la base du type de sol : un sol avec une nappe sèche et une autre avec une nappe affleurante. Un prototype construit dans chaque localité d'intervention, une communication de masse a été organisée pour lancer le produit et amener les populations à acheter une latrine. Ensuite des relais ont été recrutés pour mener la communication interpersonnelle auprès des chefs de ménage afin de générer la demande. ACCRA travaille sur ce projet en collaboration avec la mutuelle URMECS où les clients ouvrent un compte, versent l'acompte de 10 000f. Le Service régional de l'assainissement (SRA) valide le site prévu pour la construction de la latrine et les travaux démarrent. Une fois achevé, la SRA reçoit l'ouvrage et le propriétaire observe le comportement de la latrine durant un mois, s'il n'y a pas de problèmes enregistrés, les versements s'opèrent (de 8000 à 10000f selon les capacités financières du chef de ménage) sur une période de 17 mois pour atteindre le coût total de la latrine sur nappe sèche qui est de 140 000f. Cette approche est une nouvelle expérience de l'investissement d'une banque sur des questions d'assainissement. En ce moment, ACCRA qui s'était fixé un objectif de 50 latrines à construire avant l'hivernage 2015 en est à 56 demandes prises en compte. Elle a ainsi dépassé l'objectif

de construction mais elle a décidé de se limiter à ce nombre pour observer le comportement des clients afin de sécuriser les fonds investis par la banque et par la structure elle-même.

Développer des actions de communication pour promouvoir l'approche client et la volonté de payer des ménages : Les communautés de même que les acteurs institutionnels sont unanimes sur le fait que la sensibilisation peut amener les populations à l'approche client. La communication interpersonnelle est privilégiée car elles pensent qu'elle est plus à même de faire adhérer les chefs de ménage à cette approche.

L'école joue également un grand rôle dans la promotion la demande en latrines au sein des ménages dans l'optique d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement des ménages. Au collège de Ndogo Babacar ou encore à l'école élémentaire de Sylla Counda Diakha par exemple, des forums, théâtres ou sketches sont organisés par les élèves avec le concours des enseignants encadreurs pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. D'ailleurs les moments de rencontre (fête de fin d'année etc., réunion de l'APE ou du COGES) sont souvent mobilisés pour discuter des questions d'hygiène, d'assainissement et de santé de manière globale avec les communautés.

Conclusion

Le bien-être est attendu par les populations. Les populations des zones enquêtées sont en majorité demandeuses de latrines. Ceci participe d'une démarche inclusive (handicapés, malades, personnes âgées, femmes enceintes, etc.). Elles deviennent de plus en plus conscientes du confort que cela procure et les allées et venues des centres urbains au village montrent que cet ouvrage contribue au bien-être. De même, lorsqu'on reçoit des invités venant des zones urbaines (lors des cérémonies religieuses, visites amicales, etc.), il est important d'en avoir pour les mettre à l'aise.

Tout ceci fait accroître la demande en infrastructures d'hygiène et d'assainissement. Nous avons montré aussi que les expériences urbaines sont de nature à renforcer le besoin ressenti, de même que les changements positifs induits par l'usage de la latrine dans les ménages voisins.

Cependant, la question de la pauvreté en milieu rural est une réalité. Ainsi, toute offre doit tenir compte des difficultés des ménages à cotiser lors des périodes de soudure. Pourtant, la volonté des familles est réelle et se traduit par l'engagement à aider et à s'impliquer en nature pour appuyer (aider dans les travaux, apporter les matériaux de construction, etc.). Cela est fonction de la période : lors de certaines visites, il n'y a pas d'hommes comme dans les ethnies transhumantes (ex. peul éleveurs).

Mais pour mieux assurer la pénétration des nouvelles approches comme celle du marché, les leaders comme les conseillers municipaux et les responsables d'associations de quartiers devraient être mieux sensibilisés pour comprendre l'utilité de l'hygiène et de l'assainissement afin d'être des relais auprès des responsables politiques et les communautés. De même, une meilleure implication des femmes (perspective genre) devrait aider à mieux développer une optique familiale qui cadre plus avec l'actualité au sein des familles qu'une autre axée sur le père de famille en tant que porteur de la décision.